le petit repère

magazine de la cité des associations
I janvier 2010 I n°44







sommaire



édito



Chers Présidents,
Chers Amis,

La rentrée de septembre 2009 a été dense et remplie d'évènements importants :

D'abord le festival « Vivacité » qui a connu un franc succès pour plus de 300 associations participantes.

Puis les 20 ans de la Cité des Associations, qui a été également, et grâce à vous une réussite.

Ce moment de convivialité nous a, une nouvelle fois, permis de nous retrouver autour d'un magnifique gâteau... De nombreux Elus de la Ville de Marseille étaient à mes côtés pout fêter, avec vous, cet événement « 20 ans » c'est le plus bel âge... et c'est surtout celui du dynamisme et de la joie de vivre. C'est ce que je souhaite impulser dans cet équipement afin de l'accompagner dans la maturité.

Le 6ème salon de l'Information Association s'est déroulé le 27 novembre et a mis comme chaque année des professionnels à votre disposition pour vous écouter et vous conseiller.

Puis en décembre, les bénévoles ont été mis à l'honneur, avec une conférence-débat le jeudi 3 décembre à 18h30 sur le thème « L'engagement bénévole un enjeu de société ». Et e lundi 7 décembre à 18h00 a été remis la médaille de la ville aux 10 bénévoles tirés au sort qui représentent l'ensemble des bénévoles marseillais.

La Commission des Usagers aura lieu le mardi 26 janvier et nous permettra de faire le bilan de l'année écoulée et la programmation de l'année 2010 et sera l'occasion de présenter les vœux de la nouvelle année.

Autant de rendez-vous où j'espère vous rencontrer très nombreux.

Merci à tous pour votre engagement, votre dynamisme, et votre esprit de solidarité. Et encore Bon Anniversaire à cette maison qui est la vôtre.

Avec l'ensemble des membres de la Cité des Associations je vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

Que cette nouvelle année 2010 apporte Bonheur Prospérité, santé et la Paix dans le Monde.

Séréna ZOUAGHI



Cité des Associations
93, La Canebière
13001 Marseille
Tél. : 04 91 55 39 50 - 04 91 55 27 71
Fax : 04 91 55 38 57

mcguillaume@mairie-marseille.fr

Le rendez-vous incontournable de la vie associative marseillaise





La Ville de Marseille a offert un véritable festival au monde associatif marseillais



Cette journée fut une réussite, plus de 300 associations ont présenté au public, venu très nombreux, leur activités.



Comme le rappelle Madame Séréna Zouaghi, ce festival suscite un réel engouement auprès des association et du public marseillais.



Monsieur Jean-Claude Galudin, Maire de Marseille, présent lors de cette journée, a rendu hommage au travail de ces bénévoles qui oeuvrent au quotidien à renforcer un tissu associatif déjà très dynamique.

Quelques témoignages des associations présentes à la manifestation de dimanche

Vous avez fourni un travail impressionnant, nous avons été très bien accueilli, et particulièrement sensibles à toutes les attentions de votre équipe.

SYMPAFIL

Une journée parfaite à tous les points de vue, le beau temps était même au rendez-vous.

GEMPPI

A renouveler dans des conditions similaires et avec le même beau temps. Merci

YARRIVAREM

Très satisfait, très bonne organisation, bonne fréquentation du stand, le dimanche est la journée idéale pour cette manifestation.
Bravo à toute l'équipe de la Cité des Association qui alliat efficacité et amabilité.

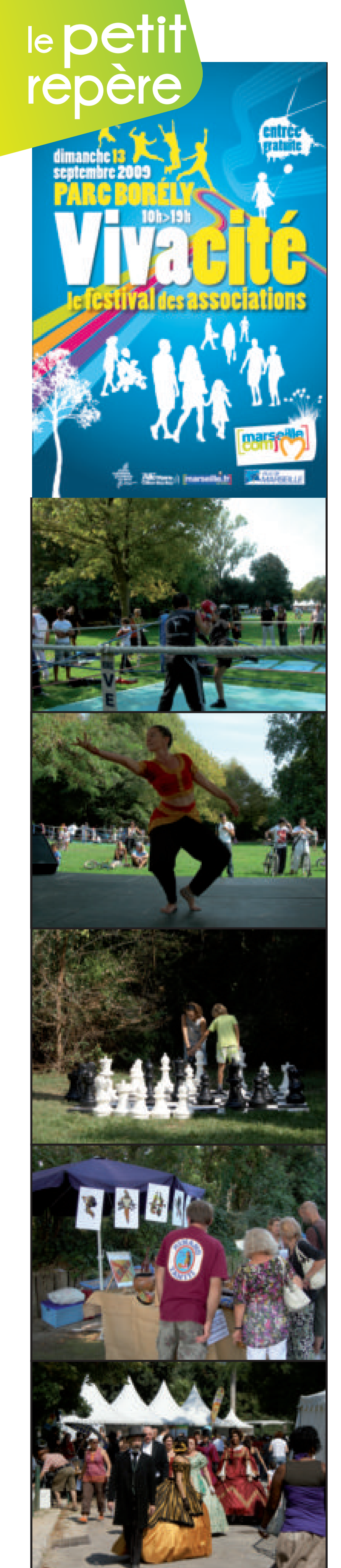
CENTRE FRENCAISE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Merci pour cette organisation.

SUP COACH

Continuez…

FRANCE AMERIQUE LATINE





Discours de Madame Séréna Zouaghi 13 septembre 2009

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs les Responsables Associatif,
Mesdames et Messieurs,

Merci, Monsieur le Maire, de me laisser la parole, quelques instants.
Tout d'abord, pour vous remercier d'être à nos côtés, à l'occasion du festival des Associations. Pour remercier aussi l'ensemble de mes collègues et amis élus présents qui participent aussi au soutien de la vie associative.

Pour remercier enfin l'ensemble des présidents d'associations et toutes celles et tous ceux qui partagent cette journée, placée sous le signe de la solidarité et de la convivialité.

Monsieur le Maire, depuis 1995, la municipalité que vous conduisez attache la plus grande importance à la mise en valeur et au soutien des actions des associations. C'est pourquoi aujourd'hui, nous avons le plaisir de nous retrouver à l'occasion du festival des associations, organisé chaque année, par la Cité des Associations, structure municipale et emblématique de la vie associative marseillaise.

Ce festival prend cette année une nouvelle ampleur.Notamment par le nombre des associations présentes dans ce magnifique parc. Leur nombre est de 300 aujourd'hui contre 180 en 2007 et de 70 en 1997, année où la rencontre des associations se déroulait à la Cité des Associations. C'est dire si notre festival connaît un engouement qui s'amplifie d'année en année. Cet engouement constant, nous avons souhaité l'illustrer en donnant un nouveau nom à notre festival. Ce nom, c'est vivacité.

Vivacité, qui, est bien le reflet du dynamisme des associations marseillaises qui, tout au long de l'année, participent activement à la vie de la cité. Vivacité qui est surtout l'occasion pour les associations de promouvoir leurs activités auprès du public marseillais afin que chacun puisse y trouver son intérêt.

Monsieur le Maire, cet engagement associatif est bien l'une des plus belles richesses de Marseille. Aussi, je voudrais vous avouer qu'en me confiant cette délégation, vous m'avez permis de mieux la connaître et surtout de l'apprécier au quotidien.Notamment auprès de l'ensemble des bénévoles dont l'engagement mérite d'être souligné tant il participe pleinement à tous les efforts de générosité auxquels, Monsieur le Maire, vous tenez tant.

Monsieur le Maire, notre volonté est que ce festival soit l'un des événements incontournables de la vie associative et qu'il incarne le mieux-vivre ensemble des Marseillais.
Je souhaiterais si vous le permettez, Monsieur le Maire, ajouter un remerciement tout particulier au personnel de la direction de l'animation et de la vie associative qui s'est mobilisée pour faire de cette journée un succès au service des associations.



La Cité des Associations fête ses 20 ans



Discours de
Madame Séréna Zouaghi
30 septembre 2009

Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames, Messieurs les Présidents d'associations,Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,
C'est avec un plaisir immense que je vous accueille au nom du Maire de Marseille, en ce jour d'anniversaire, dans cette maison.
La Cité des Associations à 20 ans !
La Cité des Associations est toute jeune, pourtant comme son histoire est riche. Au Coeur de la ville, elle illustre un magnifique symbole de vie, de dialogue et d'échanges de partages et de citoyenneté.
20 ans, c'est l'occasion de souligner l'engagement de la Ville dans le soutien à la vie associative. Un engagement confirmé par Jean-Claude GAUDIN, qui a souhaité, dès sa première mandature, créer une délégation spécifique que j'ai l'honneur de conduire aujourd'hui.
Un engagement concretisé aussi par la volonté du Maire de Marseille d'agrandir cet équipement en faisant acquérir par la Ville des locaux supplémentaires qui ont été entièrement renovés.
Ainsi, ce sont près de 2000 m2 de surface qui sont mis à la disposition des Associations. C'est-à-dire, Mesdames Messieurs, qui sont mis à votre disposition.
En qualité d'Adjointe Déléguée à la vie associative, permettez-moi de vous faire part de tout l'intérêt que je trouve à oeuvrer au nom du Maire dans ce domaine. À votre contact, je découvre au quotidien des trésors d'initiatives, de dynamisme, de tolérance et de diversité et je vous en suis profondément reconnaissante.
Reconnaissante surtout de contribuer à m'apporter une vision encore plus globale sur la vie associative marseillaise dans sa pluri-culturalité.
Aujourd'hui, plus de 650 associations sont adhérentes à la “Cité” pour bénéficier de prestations et de nombreux services contre 300 en 1995.
Depuis 2004, une centaine de nouvelles associations l'ont rejointe chaque année, compensant 80 départs.
Mais comprenons bien, ces associations ne quittent pas la cite par dépit. Elles y ont acquis un savoir, se sont professionnalisées, développées, struturées grace précisément aux services offerts ici. Elles peuvent alors voler de leurs propres ailes car elles ont acquis un savoir-faire et les moyens de leur action. La cite vis-à-vis d'elles a donc joué son rôle.
En offrant d'abord des moyens techniques bien sûr : atelier informatique, salles de reunion et d'exposition, bureaux et boîtes aux lettres par exemple.
Je n'oublie pas les permanences conseils animées par des spécialistes administratifs, juridiques, comptables ou encore artistiques.
Ces stages de formations destinés aux cadres associatifs connaissent un grand succès. C'est donc un véritable “Pôle de ressource” qui est



à leur disposition pour apporter une aide au démarrage de projets ou soutenir le développement d'initiatives et d'actions portées par nos concitoyens.
Dans ce secteur comme tant d'autres, notre ville (et le Maire y tient tout particulièrement), témoigne d'une richesse et d'un dynamisme rares.
Preuve en est, d'après les chiffres du centre national de la vie associative les bouches du rhone sont en tête des departements français en ce qui concerne le nombre de creation d'associations.
C'est dire si nous avons de quoi être fiers et nous pouvons l'être d'autant plus que toutes ces forces de proposition se déclinent sur tous les thèmes de la vie quotidienne et apportent un complément certain à l'action publique.
Toutes ces initiatives, les Marseillais ont pu les découvrir ou les redécouvrir lors de “Vicacité”, notre festival des Associations qui s'est tenu récemment au Parc Borély avec le succès que l'on sait.
Un succès qui témoigne que Vivacité est bel et bien l'un des événements incontournables de la rentrée.
Ce que je voudrais souligner aussi, c'est que tout ce dynamisme de la vie associative n'existerait pas sans l'investissement des bénévoles.
Comment ne pas être sensibles à toutes leurs actions et à leur détermination qui forcent l'admiration et le respect de tous !
Leur engagement civique mérite toute notre reconnaissance et c'est pourquoi, le Maire de Marseille a tenu à honorer certains d'entre eux en leur accordant la médaille de la Ville lors de la journée du Bénévolat.
Aujourd'hui, la vie associative, à l'instar de la Cité des Associations, a acquis une maturité et un professionnalisme exemplaires.
Cette exemplarité permet aux structures de se positionner en partenaires à part entière des Politiques Publiques concertées en lien avec les institutions.
Je crois que nous pouvons tous nous en féliciter.
Car cette démarche partenariale permet aux Associations, au delà du maintien du lien social, de revendiquer une place légitime dans notre ville.
Aussi, ce n'est pas pas hasard si par leurs activités, les associations constituent un secteur supplémentaire dans l'économie sociale et il convient de le souligner,
un secteur des plus dynamique et des plus porteur d'emploi.
Nous savons tous ce que nous devons au tissu associatif.
Depuis la loi de 1901, nous savons tous que c'est au travers des acteurs de la vie associative que s'exprime la solidarité.
Nous savons tous que ce sont tous ces acteurs de terrains qui, bien souvent nous amènent, nous Pouvoirs Publics, à évoluer, pour le mieux vivre de nos concitoyens.
La volonté de la municipalité est donc de faciliter l'expression de ces solidarities, telle est la mission de service public assignee à la Cité des Associations.
En tant qu'élue en charge de cette delegation je continue de porter cette volonté, accompagnée en cela par une équipe dévouée, dont les qualities d'écoute et d'accueil,
le dynamisme font chaque jour de votre maison un espace particulièrement convivial et chaleureux.
Lieu stratégique, source vivante où se nourissent les valeurs de la fraternité et du vivre ensemble,
la Cité des Associations reflète bien en ce sens l'image de Marseille, ville citoyenne.
Je veux remercier ce soir tous les acteurs de cette maison, qui la font vivre et prospérer.
Son équipe dévouée je le disais, ses adherents bénévoles porteurs de projets généreux.
Ensemble vous accomplissez une action militante qui vient completer avec bonheur l'action publique.
Cela, vous le faites dans la liberté, c'est-à-dire avec la pleine conscience du devoir et du service, de la reponsabilité.
Pour demain, c'est certain, toutes ces femmes et tous ces hommes de talent feront partie des moteurs de notre grand projet 2013 et contribueront à en assurer la réussite.
Car c'est évident, chers amis.
Marseille Capitale Européenne de la Culture ne pourra pas se passer des initiatives associatives locales et vous pouvez compter sur moi et sur l'ensemble de l'équipe municipale pour les concrétiser.
Pour conclure, permettez-moi encore une fois de vous remercier à nouveau pour votre engagement auprès des Marseillais.
Vingt ans : la Cité des Associations est majeure.
Voilà un âge merveilleux empli de promesses pour s'ouvrir à tous vers l'avenir.
Sachez que c'est du fond du coeur que je souhaite bon anniversaire à la Cité et à toutes les Associations adhérentes.

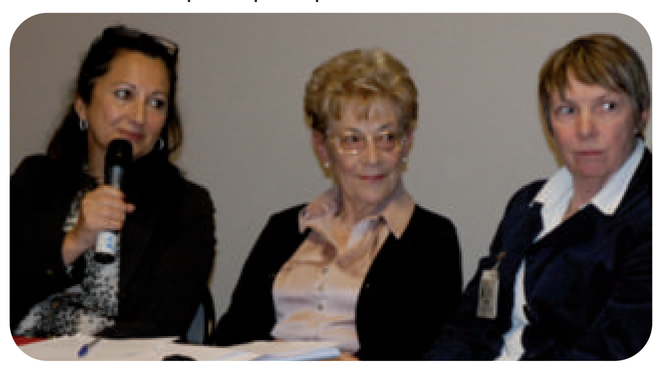


le petit repère

Le 3 décembre 2009 à la Cité des Associations



Débat autour du thème "L'engagement bénévole un enjeu de société", suivi du tirage au sort de 10 bénévoles qui recevront la médaille de la Ville de Marseille et le partageront avec l'ensemble des bénévoles marseillais qui représente cet élan commun de solidarité honore notre ville.
La salle était pleine pour venir débatre et écouter les témoignages des associations qui ont participé.







Les 10 associations tiré au sort sont :

- Cap' Provence Ecologie
- Centre social de Malpassé
- Celtic de Marseille féminin
- Comité d'Intérêt de Quartier de Mazargues
- Collectif la Martinoise
- Fédération générale des retraités de chemin de fer
- La roue de secours
- Association pour le développement des soins palliatifs en Provence
- Recherche histoire familles corses (rhfc)
- Y Arrivarem 13





Remise des Médailles aux bénévoles de la Ville de Marseille
Madame Séréna Zouaghi
7 décembre 2009

Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Responsables d'Association, Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Nous sommes réunis ici, ce soir, afin de mettre à l'honneur, l'action des bénévoles et remercier toutes ces femmes et tous ces hommes qui se dévouent sans compter au quotidien pour aider leurs concitoyens, avec abnégation et altruisme.

Ils sont l'exemple même de ce qui fait la particularité de Marseille : la Solidarité.

Monsieur Jean Claude GAUDIN Sénateur Maire qui est très attaché aux valeurs de générosité et de solidarité ne pouvant être à nos côtés ce soir m'a demandé de vous témoigner toute son amitié et toute sa reconnaissance pour le rôle prépondérant que vous jouez au travers de vos associations dans notre Cité.

Évoquer le bénévolat, c'est reconnaître l'esprit d'ouverture et la grande générosité qui caractérisent les marseillais.

C'est donc avec joie que tout à l'heure, avec mes collègues et amis élus, je remettrai au nom du Maire, la médaille de la Ville de Marseille à 10 bénévoles tirés au sort.

Cette distinction symbolique que nous allons remettre est une juste récompense pour toutes celles et tous ceux qui sont rassemblés aujourd'hui dans le cadre de la journée mondiale du bénévolat.

Une journée qui a déjà été précédée de temps fort à la Cité des Associations, puisque jeudi dernier, nous avons organisé un débat sur : « l 'engagement bénévole un enjeu de société ».

Et je tiens à ce titre à remercier tous les nombreux bénévoles de différentes associations qui sont venus témoigner et débattre sur l'importance et les valeurs de leur engagement.

À travers ces manifestations chaleureuses s'affirme aussi la mobilisation des pouvoirs publics pour soutenir le développement si important du monde associatif en France, son rôle incontournable dans la vie quotidienne, notamment au regard des diverses formes de solidarité.

Il convient de rappeler, dans notre pays que plus de 10 millions de bénévoles animent environ un million d'associations.

Des études de l'INSEE montrent en effet une augmentation de 30% du travail bénévole entre 1999 et 2005.

Par ailleurs, notre département avec Marseille, est certainement celui qui compte le plus grand nombre de bénévoles.

Selon les données de l'observatoire de la Vie Associative du CERPHI, on pourrait même évaluer le nombre de bénévoles dans les Bouches-du-Rhône à 175 000 qui auraient une activité régulière.

C'est dire si le bénévolat contribue fortement au renforcement du lien social. C'est dire aussi si son engagement dans l'élan de solidarité qui règne dans notre ville et auquel est particulièrement attaché le Maire de Marseille, doit être reconnu et encouragé.

Cette reconnaissance, la Ville en témoigne encore aujourd'hui, à travers cette soirée qui réunit bon nombre d'associations et de citoyens.

Tous participent à la vie de la cité, ne serait-ce qu'à titre personnel, je tiens, Mesdames et Messieurs, à vous en remercier du fond du cœur.

Cette reconnaissance, la Ville en témoigne encore à travers la mise à l'honneur de différents représentants du bénévolat dans le cadre de la journée mondiale qui lui est consacrée chaque année.
Cette reconnaissance n'est que justice tant pour les valeurs de générosité et de solidarité du bénévolat que pour son savoir-faire et son expérience offerts à nos concitoyens.

C'est pourquoi, l'importance grandissante de la vie associative dans notre pays au plan économique et social a conduit les pouvoirs publics à prendre ces dernières années de nombreuses mesures pour accompagner son essor.

Ainsi depuis 2002, le Gouvernement a mis en œuvre un certain nombre de dispositifs visant à favoriser le développement de la vie associative et à faciliter la vie quotidienne des associations dans leur fonctionnement courant.

Le Gouvernement s'est également attaché à stimuler l'engagement des volontaires en créant, par la loi du 23 mai 2006, le volontariat associatif. À l'heure où les associations jouent de plus en plus un rôle d'interface entre les institutions et les citoyens, la place du bénévolat devient en effet prépondérante. C'est d'autant plus vrai qu'en France, que ce soit dans le cadre des élus associatifs ou dans le cadre opérationnel, le dynamisme du bénévolat ne cesse d'évoluer et de s'amplifier.

C'est pourquoi aussi, le Président de la République a demandé récemment que ce dévouement, uniquement motivé par le plaisir de donner à l'autre plus qu'un peu de temps et beaucoup de soi-même, soit mis en exergue et soutenu.

Dans cette optique et avec le soutien de France Bénévolat et de la Direction de la Vie Associative, de la Caisse des Dépôts et Consignations, a été mis en place le Passeport Bénévole.
Ce nouvel outil est particulièrement précieux car il va permettre la reconnaissance et l'inscription des missions bénévoles dans les parcours professionnels.

Désormais, le bénévolat, tout au long d'une vie, sera mieux pris en compte ; les acquis et l'expérience seront mieux valorisés, au même titre d'ailleurs que la prise de responsabilité totale et exemplaire démontrés régulièrement par celles et ceux qui se mettent au service d'autrui.

C'est donc un grand pas en avant qui vient d'être franchi par l'Etat, un grand pas que la Ville soutient et accompagne par tous les efforts qu'elle déploie pour le tissu associatif et le monde du bénévolat.

Et ce au travers de cet équipement performant et rare en France, la Cité des Associations structure emblématique de la Vie Associative Marseillaise.

Plus de 100 000 utilisateurs environ y sont reçus chaque année.
Près d'un millier d'associations, organismes locaux, nationaux, internationaux, sollicitent ses services pour des actions ponctuelles ou régulières.

Notre Direction Municipale de la Vie Associative à la Cité des Associations compte 650 associations adhérentes dont 450 y sont domiciliées, dans un espace de 2000 m2 offrant différents services.

3000 permanences associatives y sont réalisées chaque année.

Vous le voyez, chers amis, la ville de Marseille s'est engagée dans un soutien permanent et efficace auprès du grand tissu associatif où les bénévoles ont une action capitale qui fait la richesse de notre ville.

Richesse de relations humaines de projet partagés où l'intelligence du cœur est à l'œuvre et les principes républicains en action.

Le soutien de la Ville est d'autant plus fort que les élus de la majorité municipale sont bien conscients que le dynamisme des bénévoles s'appuie, certes, sur un désir de partager ; mais aussi sur la volonté de mettre en œuvre des pratiques sociales et culturelles innovantes face à l'évolution des besoins.

Les exigences et les attentes de nos concitoyens, en particulier les plus fragiles, demandent en effet de plus en plus de compétences, d'efficacité et de responsabilité.

Toutes ces qualités doivent caractériser le travail des associations mais aussi celui de tous les bénévoles ; d'où l'importance de la formation et de la professionnalisation.

Pour répondre à la complexité administrative et anticiper sur des logiques gestionnaires parfois difficiles à appréhender, il faut bien, vous en conviendrez, se donner tous les moyens d'agir.

Agir avec énergie, c'est bien, agir sans se décourager mais avec encore plus d'efficacité, c'est encore mieux !

C'est parce que nous sommes tous conscients de cette nécessité que je souhaite, en tant qu'élue, encourager l'engagement bénévole ; d'une part en pérennisant cette semaine du bénévolat et d'autre part, en lui donnant au sein de la Cité des Associations une résonance particulière.

À ce titre nous allons en partenariat avec Marseille Volontariat mener une campagne de sensibilisation auprès de nos concitoyens. Notre objectif est de les inciter à participer à cette vie solidaire en s'engageant comme bénévole.
Car une société ne peut se construire sans solidarité.

Je veux ce soir saluer au nom du Maire le dévouement de chacune et chacun d'entre vous qui représentez ce grand réseau de services aux autres, avec cette capacité de s'engager sans autre contrepartie que celle de voir quelqu'un heureux, soutenu, soulagé, accompagné, réconforté.

D'ailleurs, je sais qu'un grand nombre de bénévoles dans la plus grande discrétion n'hésiteront pas le soir de Noël à rendre visite aux personnes les plus fragiles ce qui confirme leur générosité de cœur.
Nous devons à tous ces bénévoles nos remerciements pour leur implication active dans la vie de la Cité et pour défendre comme ils le font les valeurs de la République.

Aux 10 bénévoles qui ont été tirés au sort, je veux dire ma reconnaissance, celle de tous les élus de notre ville et de tous nos concitoyens.

Aujourd'hui vous représentez l'ensemble du corps associatif dont aucun des membres n'a démérité, bien entendu.

Cette médaille de la ville nous allons vous la remettre, je vous demande de la partager avec toutes celles et tous ceux qui comme vous font le don de leur temps, de leur talent, de leur générosité.

Merci à tous pour la plus heureuse image que vous offrez de Marseille celle d'une ville unie et fraternelle.









Comme la Cité des Associations le musée de la Moto de la Ville de Marseille a fêté cette année ses 20 ans.

Jean-Claude Gaudin, sénateur maire, a célébrer les 20 ans du musée de la moto à ses côtés Chaterine Chantelot, adjointe déléguée à la jeunesse et à l'animation dans les quartier, l'adjoint Michel Bourgat, Patrick Padovani l'adjoint au maire chargé du Handicap et François Sassu le directeur du musée.

Le Musée de la moto compte parmi les plus importants d'Europe. Sa réputation a largement dépasser les frontières, on vient de loin pour admirer les quelques 250 motos construites entre 1900 et 1990 exposées sur cinq étages.

Des motos qui pour la plupart appartiennent à des collectionneurs qui les mettent à la disposition du musée, ayant noué avec lui un lien solide de confiance et d'amitié.

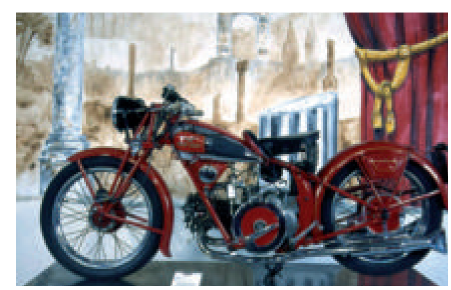
Pour l'occasion des grands champions de la région sont venus souffler les 20 bougies du musée : la famille Nougier, Raymond Roche, Hervé Moineau, Jean-Michel Mattioli, Jean-François Balde, Jean-Louis Battistini, André Magro, Roger Chevalier, Daniel Mercier…

Plus de 50 figurants costumés en période 1900 de l'association Giens 1900 étaient présent. Et l'équipe de l'association Les Mimosas qui ont monté le cyclosport en direct, encadrés par l'association SudeSide...



Musée de la moto

18 traverse Saint-Paul
13013 Marseille
Tél.04 91 55 48 43









Le musée de la moto un lieu à voir pour les passionnés et un endroit passionnant pour les novices.



Fiche pratique

VAE DES BÉNÉVOLES, comment faire ?

La procédure de Validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas réservée aux salariés. Les bénévoles peuvent se lancer eux aussi, meme si, en pratique, les obstacles du financement et de la justification de l'expérience ne sont pas toujours simples à franchir. Quelques conseils.

STEPHANIE BARZASI

Selon les Premières synthèses information d'octobre 2008, la Dares estime à 77 000 le nombre de personnes ayant obtenu une certification par le biais de la VAE entre la date de mise en place du dispositif par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 et 2007. La progression est constante. En 2006, 48 000 candidats ont été reçus sur les 60 000 dossiers jugés recevables. Ces résultats auraient tout d'encourageant si seulement on pouvait savoir quelle place tiennent les Bénévoles dans les statistiques. Mais, même en l'absence de chiffres différenciés, on peut parier sur une part infime.

QUI connaît LA VAE ?

De fait, en 2006, seules quatre personnes sur dix, essentiellement des salariés, en avaient déjà entendu parler. Le dispositif reste méconnu,en particulier des bénévoles. Le milieu associatif a des progrès à faire sur l'information qu'il diffuse à ce sujet, même si la mise en place du Passeport bénévole par France bénévolat en 2007 a élargi l'audience. Pourtant, les 5 506 certifications professionnelles recensées par la RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)
En 2008 sont désormais accessibles, émanant de neuf ministères certificateurs et d'autres organismes.

Trois ans d'expérience

Outre le défaut d'information, il faut reconnaître que le parcours de VAE des bénévoles n'est pas un long fleuve tranquille, en particulier lorsqu'il sagit de justifier de son expérience. Il suffit théoriquement d' avoir exercé une activité ayant un rapport direct avec le diplôme visé durant trois ans minimum. Mais, tous les organismes certificateurs n'apprécient pas ces trois ans de la même façon. S'agit-il de trois ans en équivalent temps plein ou temps partiel ? Jeunesse et Sports demande une expérience de 2 400 heures sur trente-six mois cumules (un mi-temps sur trois ans), de façon continue ou non. A ce rythme, une personne qui aide deux heures par semaine une personne âgée pour les courses et le ménage mettra environ trente ans pour remplir les conditions…

➡ Pour en savoir plus

- Le portail de la VAE : www.vaegouv.fr
- Le passeport du bénévole : www.passeport-benevole.org
- www.associations.gouv.fr

Justificatifs

Quant aux justificatifs, les bénévoles n' ayant ni certificats de travail, ni fiches de paie, ils doivent se tourner vers les associations dans lesquelles ils sont ou ont été bénévoles pour récupérer les attestations nécessaires (détaillant les postes tenus, les missions effectuées, les activités réalisées, les compétences et connaissances acquises) qui prouvent leur implication dans la structure. Avec le temps, le Passeport bénévole permettra de résoudre ce problème et d'économiser une énergie considérable. Reste les frais de dossier et d'accompagnement qui s'élèvent en moyenne à 500 euros (jusqu'à 1 500 euros dans les universités). Or aucune prise en charge spécifique n'est prévue pour les bénévoles qui devront souvent payer de leur poche, sauf à trouver une solution avec l'association.

CONSULTEZ TOUTES LES FICHES PRATIQUES
sur www.ame1901.fr

Fiche pratique

Dans la charte d'accompagnement à la VAE disponible sur le site www.vae.gouv.fr (Vous êtes un particulier > Comment se déroule une démarche de VAE ? > La réalisation du dossier de présentation de l'expérience et les possibilités d'accompagnement), vous trouverez un schéma résumant bien le parcours de la procédure de VAE.

Étape 1 : Définir son projet et choisir la certification adaptée

Avant de vous lancer dans une procédure de VAE, vous devez préciser quelle en est la visée. Les démarches nécessaires sont un peu fastidieuses et avoir une ligne de mire vous aidera à maintenir le cap de votre investissement durant les neuf à douze mois requis en moyenne pour aboutir votre parcours. Ce peut être un projet d'évolution ou de reconversion professionnelle, de retour à l'emploi, ou encore de pure valorisation de votre expérience bénévole ou de votre structure associative. Plus votre idée est précise, plus il vous sera facile de vérifier que le diplôme ou la certification que vous visez existe bien dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), sur le site www.cncp.gouv.fr. Il recense tous les diplômes et titres à finalité professionnelle ainsi que les Certificats de qualification professionnelle (cqp) tous accessibles par VAE. Dès la page d'accueil, vous pouvez chercher par domaine professionnel ou plus simplement par intitulé (en tapant, par exemple « animation »). Le menu « inventaire » qui détaille les référentiels est malheureusement encore en construction. Il vous faudra pourtant rapprocher vos compétences de ce descriptif pour être sur de ne pas faire fausse route. D'autant que plusieurs certifications peuvent correspondre à un même métier.



Dés cette étape de recherche, vous pouvez faire appel au Point relais ou l'information conseil (PRC/PIC) le plus proche de chez vous. Vous en saurez ainsi plus sur la démarche de VAE et pourrez analyser la pertinence de votre projet (il est possible qu'un bilan de compétence vous soit approprié ou que l'obtention d'une certification professionnelle ne soit pas nécessaire à la réalisation de votre projet). Vous vous repèrerez mieux aussi dans l'offre de certification régionale et nationale et serez éventuellement orientés vers les certificateurs concernés.

Vous saurez en outre dès le début si vous pouvez ou pas prétendre à un financement. Les PIC sont souvent des structures déjà existantes comme les Pôles emploi locaux, les Missions locales, les Centres d'information et d'orientation ou les Centres de bilan de compétences. Pour en connaître la liste vous pouvez consulter le site www.vae.gouv.fr (vous êtes un particulier > comment se déroules une démarche de VAE ? > L'information, le conseil et l'orientation).

Étape 2 : Recevabilité de la demande

Une fois choisie la certification la mieux adaptée à votre projet, vous allez rencontrer l'organisme certificateur ou valideur qui propose la certification que vous envisagez. Ce sera l'occasion de prendre connaissance des modalités de validation propres à cet organisme (elles ne sont pas harmonisées) et de retirer un dossier de demande de recevabilité à compléter et à rendre à une date impartie. Sur le site www.vae.gouv.fr (Vous êtes un particulier > Comment se déroule une démarche de VAE ? > Retrait du dossier de recevabilité de la demande), vous avez ministère par ministère, les lieux possibles de retrait de ce dossier. Vous pouvez accéder directement au formulaire du ministère de l'Emploi, avec sa notice explicative très bien détaillée. Pour le remplir, n'hésitez pas là encore à faire appel au PIC.

Une fois le dossier rempli, l'organisme valideur procède a l'examen de votre dossier et des justificatifs d'identité et d'activités bénévoles qui sont à y joindre.

Outre le lien direct des activités que vous avez exercées avec le référentiel de la certification visée, vous devez justifier d'au moins trois années d'activités cumulées, continues ou discontinues, à temps plein ou partiel, en France ou à l'étranger. Par ailleurs, vos attestations devront avoir été signées par deux personnes de l'association ou du syndicat, ayant pouvoir ou délégation de Signature.

Une fois votre dossier complété et déposé, la décision de recevabilité arrivera dans un délai de deux mois au plus, à compter de la date de dépôt de la demande. Le silene vaut décision de rejet.

Cette étape sera sans doute la plus lourde. En effet, pour récupérer les justificatifs auprès des associations dans lesquelles vous avez été bénévole, il faut s'y prendre tôt et s'armer de patience. Les administrateurs changent, les archives n'existent pas toujours, les associations déménagent, meurent aussi parfois… Néanmoins sachez que l'expérimentation « VAE bénévole » de la CRESS Aquitaine (www.vae.bénévole.org) a pu mettre en évidence que malgré « une non-harmonisation » de l'appréciation de l'activité bénévole par les certificateurs, celle-ci est étudiée et prise réellement en considération. La valorisation d'activités bénévoles à 100% à été possible et la justification des heures et des activités bénévoles n'a pas posé de problèmes, même si les documents d'attestation ont parfois été longs à obtenir.

Étape 3 : Le dossier de présentation de l'expérience

A cette étape, l'accompagnement est vivement recommandé. Vous pouvez donc voir votre PIC ou PCR pour une prestation un peu plus approfondie : inventaire de vos expériences, entretien d'analyse descriptive de vos activités, assistance à la description écrite de vos activités selon le degré de précision attendu par le jury de validation, préparation, de votre entretien avec le jury… L'accompagnement conditionnera fortement la réussite de votre démarche. Mais attention, il n'est pas gratuit…

Étape 4 : La validation par le jury

Dûment complété, votre dossier de présentation est ensuite soumis au jury de validation composé pour bonne part de professionnels employeurs et salariés. Celui-ci contrôlera et évaluera vos compétences professionnelles acquises en fonction du référentiel de la certification. Pour ce faire, il s'appuiera sur votre dossier bien sûr, mais souvent aussi sur un entretien complémentaire qu'il demandera ou que vous pouvez vous-même demander. Pour certaines certifications, une mise en situation professionnelle, réelle ou reconstituée, est également exigée.

Dès lors, le jury tranchera. Trois décisions sont possibles :
- une validation totale de la certification ;
- une validation partielle. Dans ce cas, le jury précise les compétences, connaissances et aptitudes à acquérir, et préconise les modalités d'acquisition, qui peuvent en passer par une formation. Là encore, un accompagnement peut vous être proposé ;
- un refus de validation ; auquel cas, l'organisme certificateur ou valideur vous conseille éventuellement dans vos nouvelles démarches.

SPÉCIFICITÉS DES CERTIFICATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Si dans les grandes lignes, le parcours de VAE qui mène à une certification de l'enseignement supérieur est le même que pour une certification professionnelle, il comporte tout de même quelques spécificités. De fait, c'est chaque établissement d'enseignement supérieur (universités, écoles d'ingénieurs, conservatoire national des arts et métiers (CNAM…) qui définit ses propres modalités d'application. Le retrait et le dépôt du dossier de recevabilité de la demande ne sont donc pas centralisés et s'effectuent ainsi dans l'établissement qui délivre la certification visée. De même, c'est chaque établissement qui juge de la recevabilité de la demande. Si elle est recevable, vous devez alors vous inscrire dans l'établissement pour poursuivre votre démarche. Enfin, le jury de validation n'est pas le même puisqu'il comprend là une majorité d'enseignants-chercheurs.



ADIES 13

Association pour le Développement des Initiatives associatives Economiques et Sociales des Bouches du Rhône

ADIES13 propose un appui administratif au service des associations.
Depuis plus de 30 ans, Henri BOUYOL est au service des associations.
Permanence conseils et formations en matières
☞ Gestion / Fiscalité / Social / Comptabilité / Montage de dossier de subventions…
Aujourd'hui, il anime un réseau de personnes compétentes et disponibles au service des associations des Bouches du Rhône.

ADIES13 est membre du réseau C.G.D
Conseil Gestion Développement
Animé et coordonné par :
Monsieur Henri BOUYOL
Henri-bouyol@wanadoo.fr

Adies13 intervient à la Cité des associations à Marseille

pour les rendez-vous

tél : 04 90 16 44 90
fax :04 90 82 31 18

Intervenantes :
☞ Sylvette GAGLIARDI : 06 26 72 38 16
(Secteurs Aix-en-provence, Marseille)

☞ Evelyne GAGLIARDI : 06 34 51 42 62
Secteurs Aix-en-Provence, Marseille)

☞ CELINE, pour le social : 04 90 16 44 90
adies13.social@wanadoo.fr

Nos partenaires

☞ Expert-Comptable
☞ Commissaire aux comptes
☞ Avocats
☞ Formateurs en informatique, comptabilité
☞ Juristes associatifs
☞ Consultants culturels
☞ Services paies

Nos services

☞ Organisation
☞ Secrétariat
☞ Saisie d 'informatique
☞ Dossier de subvention
☞ Lien avec les administrations
☞ Formation individuelle
☞ Paie
☞ Formation professionnelle

Nos tarifs

Adhésion annuelle :15euros
Nos interventions courantes s'effectuent par demi-journée à la demande et, sur rendez vous,au sein de votre association : 160 euros, la demi journée payable à l'intervention.

Nos interventions techniques

☞ situation fiscale
☞ aide à la restructuration
☞ suivi de projet
(facturation prestation sur devis)

Se font sur rendez –vous :
☞ A Aix Associations
☞ A Arles Associations
☞ Au sein de votre structure









www.grainesdejoie.eu

CAMPAGNE DE PARRAINAGES

Parrainer c'est créer un lien unique !
Depuis le 1er janvier 2010, Graines de joie a lancé les parrainages également au Brésil (enfants de la crèche de la favela d'Arbore Séca) **et en Roumanie** (enfants du centre social Geppetto à Radauti) **et développe ceux du Burkina.**
Le parrainage offre une occasion unique pour vous comme pour l'enfant, de créer une relation basée sur les fondements du partage. Devenir parrain c'est avant tout avoir la possibilité d'offrir à un enfant un véritable soutien moral, un avenir.
200 enfants attendent un parrain ou une marraine !
Si vous souhaitez devenir parrain ou marraine d'un ou de plusieurs de ces enfants contactez-nous rapidement :
parrainageburkina@grainesdejoie.eu
ouparrainagebresil@grainesdejoie.eu
ou parrainageroumanie@grainesdejoie.eu
ou par tél : 06 62 41 18 46

Le Centre Français de Protection de l' Enfance

Le (CFPE) lance un nouveau programme de parrainages pour les jeunes filles de Pasupathikoil en Inde du Sud.
150 jeunes filles attendent qu'un parrain ou une marraine leur tende la main pour les aider à se construire un avenir.
A Pasupathikoil, dans le Sud du pays, le CFPE relève le défi de l'éducation des jeunes indiennes et lance un programme de parrainages, qui permettra de nourrir, soigner, et scolariser 150 jeunes filles en grande précarité.
Ces jeunes filles, actuellement à l'école primaire ou secondaire, sont accueillies dans un pensionnat dont le CFPE a financé la reconstruction. Âgées de 9 à 13 ans, elles sont issues de familles de journaliers agricoles, qui vivent dans une trentaine de villages pauvres du Tamil Nadu.
Leurs parents sont des intouchables. Sans terre, ils gagnent moins d'un euro par jour, quand ils trouvent le matin du travail. Illettrés, comme 39 % de la population indienne, ils attachent pourtant une grande importance à l'éducation de leurs filles, car ils rêvent pour elles d'une vie meilleure.

Le Parrainage représente pour ces jeunes indiennes une chance inespérée de se construire un avenir. Elles pourront poursuivre des études et n'auront plus à travailler aux champs, comme leurs parents, au gré des embauches journalières. Grâce au parrainage, elles pourront devenir enseignantes, infirmières et les citoyennes autonomes de l'Inde de demain.

Avec seulement 24 euro par mois (soit 8,16 euro après déduction fiscale) un parrain ou une marraine peut réellement changer la vie de l'une de ces jeunes filles du Sud de l'Inde. Grâce à son parrainage, elle sera nourrie, soignée, scolarisée.

Le CFPE accompagne en France et dans le monde 14 000 enfants qui vivent des situations familiales, éducatives, sociales et économiques difficiles. En Inde, le CFPE parraine près de 2 200 enfants depuis 1964.



Pour tous renseignements

Contact :
Jean-Paul et Françoise LONGIN
Délégués du CFPE pour les Bouches du Rhône
Tél : 04 91 74 75 10
et longin.jeanpaul@neuf.fr



Association JURI-INFO

L'association juri-info est une association loi 1901 créée en 2008 dont l'objet social consiste à " promouvoir les valeurs du droit et informer sur les règlementations juridiques européennes et nationales". L'activité associative s'adresse à tous les publics, quelques soient leurs situations sociales ou leurs niveaux d'étude.
L'association sépécialisé dans "la rechrche, le traitement et la diffusion de l'information juridique" vient de créer un Pôle "Droit des associations".

Ce nouveau pôle est destiné à :
- ☞ *Vous apporter une aide méthodologique et opérationnelle tout au long de la vie de vote association et lors de la mise en oeuvre de nouveaux projets.*
- ☞ *Vous Informer sur vos droits et devoirs.*
- ☞ *Vous guider dans vos démarches administratives et juridiques simples.*
- ☞ *Améliorer votre organisation, vos statuts, règlements intérieurs, chartes et autres documents internes.*

L'association Juri-info accompagne également les porteurs de projets associatifs dans toutes les étapes nécessaires à la création de leurs associations.

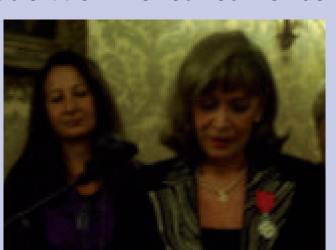
Permanence

les lundis et jeudis de 14h00 à 15h30
à la cité des associations
93, la Canebière - boîte 391 - 13001 Marseille

e-mail : juri.info@yahoo.fr
Tel. 06 79 03 64 53



"Jeudi 22/10/09 Rose Marie VILLAFRANCA GUIRAUD a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur.
Une distinction remise a double titre : meilleur ouvrier de France, et Présidente de l'Association Christophe, de prévention du suicide des jeunes. Séréna Zouaghi représentait Monsieur le Maire Jean Claude GAUDIN lors de la remise de cette haute distinction".



Dossier artistique et historique de la compagnie et de ses spectacles

"LES CRAPULES"



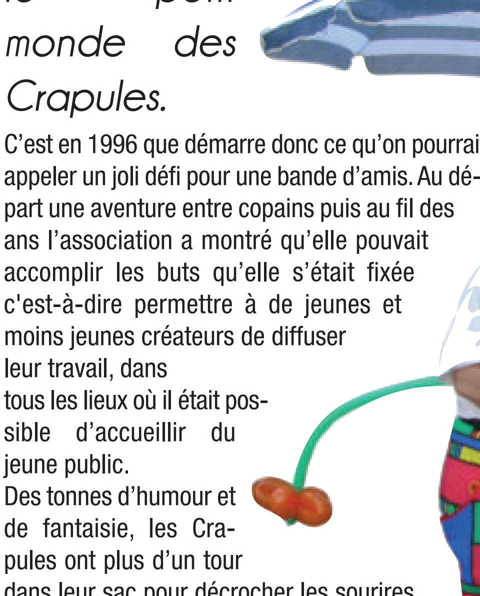






Avec un nom pareil, on s'attend bien à des tours plein de malice et de coquinerie. A l'origine, les
Crapules sont des amis d'enfance et peu à peu une bande de copains qui gravitent autour d'eux forment alors le fameux bureau associatif. Nos amis empruntent des rôles de saltimbanques pour s'amuser, faire rire les enfants.

Bienvenue dans le petit monde des Crapules.



C'est en 1996 que démarre donc ce qu'on pourrait appeler un joli défi pour une bande d'amis. Au départ une aventure entre copains puis au fil des ans l'association a montré qu'elle pouvait accomplir les buts qu'elle s'était fixée c'est-à-dire permettre à de jeunes et moins jeunes créateurs de diffuser leur travail, dans tous les lieux où il était possible d'accueillir du jeune public.



Des tonnes d'humour et de fantaisie, les Crapules ont plus d'un tour dans leur sac pour décrocher les sourires des petits. La palette des spectacles est large : chants, marionnettes, contes musicaux, contes, numéros de magie et de ventriloquie. Ils vont à la rencontre des enfants, partout ou ils se trouvent, écoles, festivals, Anniversaires, Centres sociaux, Théâtres, et les aires ALOTRA pour les gens du voyage, pour le plus grand plaisir du public conquis.

Des rires sur fond de messages éducatifs

Au départ, les créations de la compagnie partaient d'un thème de société comme ce fut le cas pour le premier des spectacles. « Pablo le petit étranger » traitait de la différence et de la difficulté d'adaptation d'un petit indien Quechua à la recherche de ses racines. Il a été joué plus d'une centaine de fois et à continué sa route à l'occasion du festival d'Avignon en 2001. De la même manière que cette première création s'adressait à un public de 6 à 12 ans, l'idée d'aborder le thème de la tolérance auprès des plus jeunes a fait son chemin et c'est ainsi que nait dans la même veine et pour les plus petits « le voyage de Régliss » également joué en Avignon la même année, invité par la CIMADE.
Ce spectacle a fait l'objet d'une sélection pour le catalogue « Saison 13 » en 2002 et en Turquie à l'occasion du mois de la Francophonie en 2005.
Toujours ludique, c'est leur credo, les spectacles des Crapules amusent le jeune public avec la volonté d'éveiller la conscience à une réalité malheureusement pas toujours très rose. En utilisant la musique et les couleurs, des messages forts sont transmis par le biais du rire.
On découvre alors, « le pays des Lamas », conte musical sur le travail des enfants en Amérique du Sud, ou encore « SOS planète en danger » spectacle écolo-ludique sur le cycle de l'eau et le pouvoir lui aussi joué à Ankara et Izmir en 2005.

Les fruits du travail

L'association s'est entourée d'une équipe de comédiens avec de sérieux bagages : une solide formation de conte au théâtre « la baleine qui dit vagues » et de ventriloquie avec le célèbre papa de « Tatayet » d'une part, et d'un autre côté : du chant avec un musicien, un spécialiste du domaine de la magie et de la sculpture du ballon. Un art qui se développe surtout à l'étranger et tourné vers l'avenir.

Les spectacles ont gagné en étoffe et ont permis de toucher un public chaque fois différent, du tout petit aux partenaires associatifs, comme « Les regards Croisés », « L'ACELEM », « Marseille Habitat Humanisme ».

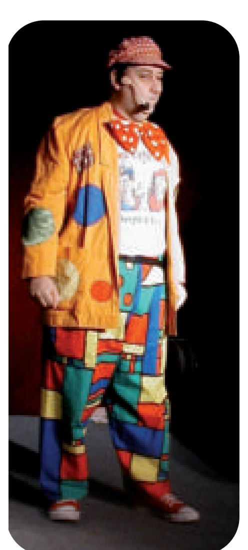
L'association participe au Festival « Les Ballons d'or »

à Senlis et crée un spectacle alliant la magie et le ballon avec Magicland. Présente dans de nombreuses grandes manifestations publiques comme ce fut le cas pour Lire en fête, les droits de l'enfant, le forum des associations. La scène marseillaise compte désormais avec eux, preuve en est la programmation dans les théâtres (Divadlo - Archange – Creuset des arts – Carpe Diem - et récemment le Panache) qui produisent régulièrement leurs spectacles, l'association est sollicitée par les CIQ, Ecoles etautres centres pour la qualité de ses spectacles.

Depuis 2006, l'association se tourne aussi vers le Mentalisme, une autre branche de l'illusion en plein essor, et propose aussi un spectacle en solo pour un public d'adultes… et de grands enfants intitulé « Magie et Mentalisme » moment magique où l'on peut vivre des expériences de mentalisme avec transmission de pensée, divination, et autres surprises issues du monde de l'étrange.

Et voilà que 13 ans plus tard, ils sont encore là avec des nouveautés comme l'adaptation « Les musiciens de Brême » de Grimm sur le thème de la vieillesse. La magie qui occupe une place de choix dans les créations se retrouve au coeur de nouveaux spectacles comme le « Grenier magique » et « magicadémie »pour le plus grand bonheur de ses fans.





Programme

13 et 20 Janvier 2010
MAGICADEMIE au théâtre DIVADLO

8 et 9 Janvier 2010
MAGICADEMIE (pour adulte) au théâtre DIVADLO

30 janvier 2010
invitation MAURAD MANCER à l'Atelier des Arts
133 bd Ste Marguerite 9° Marseille

3 février 2010
LES MUSICIENS DE BREME
la cité des associations

9 et 10 février 2010
LE GRENIER MAGIQUE et /ou LE VOYAGE DE REGLISS la cité des associations (pendant les vacances)

26 février 2010 nouveauté :
Soirée REGIS CUNIN à la cité des associations

13 Mars 2010 en soirée: MENTALISME (pour adulte) à la cité

17 mars 2010
Le VOYAGE DE REGLISS à L'ARCHANGE

3 avril 2010
Les MUSICIENS DE BREME au Creuset des arts 3° Marseille

14 avril 2010
MAGICADEMIE a l'ARCHANGE

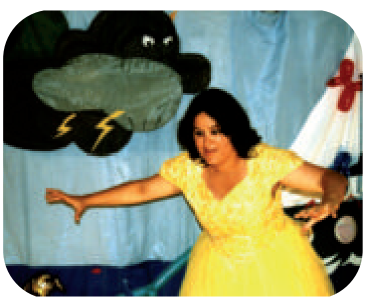
15 et 16 Avril 2010
Le VOYAGE DE REGLISS a la cité

8 et 9 mai 2010
FESTIVAL LES BALLONS D'OR

12 juin 2010
MENTALISME la cité des associations

5 au 9 juillet 2010
LES MUSICIENS DE BREME au théâtre DIVADLO







"LES CRAPULES"

Cité des associations
93, La Canebière - Boite 62 - 13001 Marseille
Tél 06 62 23 99 62 - Fax 04 88 22 30 43
Sur Internet : http:/lescrapules.fr Email : crapules@free.fr

Societe des excursionnistes marseillais « association pour l'essor provencal »



La société des excursionnistes marseillais organise le 28 février 2010 son 105ème critérium des calanques.

C'est certainement le plus ancien et le plus régulier des rendez vous sportif de la région puisque la première édition a eu lieu le 1er décembre 1901 et n'a été interrompu que par les périodes de guerre.

Cette marche conviviale est ouverte à tous et permet aux marcheurs de différents niveaux de passer une agréable journée dans le massif des calanques.

L'organisation propose 4 parcours de 16 à 38 km. Les parcours de 16 et 24 km partent de luminy pour rejoindre la campagne pastré. Les parcours de 32 et 38 km réservés aux marcheurs très entraînés partent de cassis pour rejoindre également la campagne pastré.

Un service de car est proposé pour amener les participants au départ de luminy ou de cassis. Les cars au départ de la campagne pastré permettent de retrouver sa voiture à l'arrivée, le stationnement étant assez aisé à proximité de la campagne pastré.

Un tee-shirt souvenir du critérium des calanques est remis à chaque marcheur inscrit.

Tous les parcours sont balisés par un balisage spécifique qui est enlevé après l'épreuve et permet de marcher à allure libre.

Tous les parcours sont ponctués de contrôles et la sécurité est assurée par des équipes « balais » qui assurent la « fermeture des circuits » et les marins pompiers de marseille.

La pause du déjeuner qui permet à chacun d'alléger son sac à dos en se délectant de son sandwich est commune à tous les parcours et se déroule au col des baumettes oû un petit ravitaillement (boisson et encas) est offert aux participants.

Après cette pause frugale le parcours d'après midi amène tous les participants à la campagne pastré par différents itinéraires oû d'autres rafraîchissements et encas attendent les marcheurs.

Un diplôme illustré d'une photo des calanques est remis à chaque participant pour marquer cette journée sportive et les coupes, médailles et cadeaux seront remis aux marcheurs remarquables (par leur age, leur nombre, l'éloignement du domicile…..) Par les élus locaux.



Pour plus de renseignements vous pouvez consulter notre site internet www.excurs.com ou mieux venez nous rencontrer à notre siège 16 rue de la rotonde à marseille 1er (métro réformé) les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 à 19 h.



Association DEP'AGIR

Compte-rendu de la Conférence-débat
du 8 Octobre 2009

Thème abordé « LA DEPRESSION : PARLONS-EN »



Organisée à l'Institut Culturel Italien, cette Conférence-débat a réuni un plateau de spécialistes à savoir :
Pr. C.Lançon : Psychiatre, chef de service Hôpital Ste Marguerite Marseille.
Pr. J. Naudin : Psychiatre, chef de service Hôpital Ste Marguerite Marseille.
Pr. J-C. Samuelian : Psychiatre, chef de service Hôpital .
Dr Dolorès-Torres : Psychiatre, chef de service Hôpital Edouard Toulouse Marseille.
Dr R.Belzeaux : Psychiatre service du Pr. Naudin Hôpital Ste Marguerite Marseille.
Mr L.Benaim : Psychologue

Martine FAURE présidente de DEPAGIR présente l'Association et rappelle quelques citations d'auteurs célèbres sur leur expérience et leur réflexion sur le sujet.

Gérard DOSSETTO, trésorier de DEPAGIR explique le paradoxe apparent du nom de l'association : DEPRESSION AGISSONS et insiste sur la nécessité pour le patient d'accomplir une action, si minime soit elle, pour se revaloriser et inverser la spirale négative.

Martine Chevallier, adhérente de DEPAGIR souhaite que le dialogue s'installe librement entre la salle et les participants à la table ronde après chaque intervention soit par écrit, soit oralement. (Ce souhait a été largement exaucé puisque à la suite de chaque intervention de nombreuses questions ont été posées et les réponses des intervenants ont suscité très souvent de chaleureux applaudissements).

Présence de Madame FRAPPAS représentant Madame Françoise GAUNET-ESCARRAS Adjointe au Maire de Marseille qui nous a aidé à structurer cette conférence-débat.

GENERALITES :
La Dépression est la 4eme maladie la plus fréquente dans le monde. C'est une affection qui peut être grave et difficile à traiter, avec une forte propension aux rechutes. On estime que 50à 60% des personnes ayant souffert d'un épisode dépressif majeur auront une récidive dans les 12 mois qui suivent si aucun traitement n'intervient. Les rechutes peuvent avoir des conséquences importantes tant sur le plan individuel que familial et social.

IL faut savoir REPERER LA DEPRESSION grâce à certains signes :
- Une tristesse inconsolable avec le sentiment que tout va mal, tout est noir, rien de positif ne peut arriver.
- Une vie ralentie : le déprimé ne parle pas ou peu ; il n'a pas le courage d'exécuter des activités banales de la vie : se lever, faire sa toilette, aller travailler, avoir des relations avec ses amis.
- Trous de mémoire, fatigue intellectuelle, manque de concentration, difficultés de mémorisation, indécision.
- Baisse de désir et désintérêt dans tous les domaines de la vie.
- Perte de l'estime de soi : sentiment d'échec pour tout, culpabilité excessive.
- Diminution ou augmentation du sommeil, de l'appétit.
- Modification sensible du comportement de la personne
- irritabilité excessive, humeur massacrante, intolérance, sensibilité « à fleur de peau »
- pensées obsessionnelles
- pensées suicidaires

Les CAUSES DE LA DEPRESSION sont multifactorielles :
- Evènements particuliers et pénibles de la vie (deuil, séparation, chômage etc.)
- Déséquilibres biochimiques (cerveau)
- Conséquence d'une maladie
- Relation génétique avec antécédents familiaux.
- Vulnérabilité psychologique ou affective. (vulnérabilité au stress)

Pr NAUDIN
La dépression est un état pathologique caractérisé par des sentiments de tristesse et de désespoir de longue durée, associé à d'autres modifications psychiques et physiques « La difficulté d'être soi-même »
La dépression est une maladie comme les autres dont on guérit quand on retrouve la force et la confiance qui sont en soi.
Mais ce n'est pas un état dont nous pouvons nous remettre par nous-mêmes : il y a nécessité d'une collaboration, dans la confiance, entre le patient et le médecin.
Il faut démystifié le fait que la dépression vient d'une faiblesse personnelle ou d'un manque de volonté de faire face à la situation.

Pr. LANCON
La plupart du temps la dépression n'est pas perçue par le public comme une réelle maladie d'où la difficulté à détecter celle-ci.
Certains peuvent « supporter » leur dépression pendant des années sans consulter jusqu'à ce que la souffrance devienne intolérable.
Si l'on veut citer quelques chiffres : on compte en France :

150.000 personnes atteintes du sida.
3 millions de personnes atteintes de cancer.
7 millions de personnes atteintes de Dépression.

La maladie mentale demeure « taboue » et considérée encore comme une affection dévalorisante.

Les moyens mis en oeuvre pour cette affection sont bien trop faibles par rapport aux besoins.
Par ailleurs, si dans certains domaines comme le cancer les fonds investis sont importants cela est dû au fait que des centres spécialisés sont reconnus et qu'il n'existe pas des « querelles de clochers » on ne peut malheureusement en dire autant pour la psychiatrie.

Pour le traitement des dépressions nous disposons d'un arsenal important de médicaments mais les particularités de chaque patient peuvent entraîner plusieurs essais de molécules ce qui est parfois considéré comme des tâtonnements.
Ceci amène certaines critiques mais il convient d'insister sur la collaboration qui doit s'instituer entre les protagonistes : médecins, patient et famille.
Il est bon de savoir aussi que la dépression induit une mortalité précoce, en moyenne 15 ans avant les autres a cause notamment des suicides, et des maladie induites comme les problèmes cardio-vasculaires, cancers etc.

Dr BELZEAUX
Les axes de Recherche pour élucider les mystères de la dépression portent sur :
- la pharmacologie : (effet des substances actives en laboratoire)
-la génétique : la composante génétique entrant dans la survenue de la

"LA DEPRESSION : PARLONS-EN"

dépression est faible mais existe.

- l'hérédité qui joue un rôle: ainsi si l'on fait partie d'une famille de dépressifs, on a 3 fois plus de risque de le devenir ; on voit des familles de dépressifs qui se transmettent la maladie de génération en génération.
- la biologie et biochimie : études du fonctionnement du cerveau et rôle des neurotransmetteurs
- l'environnement ; la dépression intéresse aussi la sociologie et la psychanalyse.

Dr DOLORES-TORRES
Spécialisée en santé mentale communautaire.
Certaines personnes qui souffrent de troubles psychiques vivent dans la cité avec beaucoup de difficultés ; on les aide par différents moyens :
- l'hébergement
- l'hôpital de jour
- le centre d'accueil thérapeutique (CMP) Belle de mai qui comprend plusieurs psychiatres, des psychologues, des infirmières, une assistante sociale ; ceci permet d'être présent et de répondre à l'urgence même sans rendez-vous.

L'objectif de l'équipe thérapeutique, avec l'aide de la famille et des malades, est de concevoir et réaliser ensemble des projets de sortie du « ghetto ».

Il a été rappelé l'organisation de la SISM 2010 qui se déroulera du 15 au 21 mars 2010 : thème abordé : « Folies et Médias : Où est la dangerosité ? Qui sont les victimes ? »

Pr. SAMUELIAN
Il faut insister sur l'intérêt de suivre correctement le traitement d'antidépresseur établi sur la durée prévue et ne pas interrompre brutalement celui même en cas d'amélioration (qui est parfois perçu par le patient comme une guérison.
Il ne faut pas hésiter à changer de thérapeutique au bout de quelques semaines si aucune amélioration ne survient.
De même il est possible de rechercher un autre thérapeute si l'entente est médiocre et l'empathie insuffisante pour qu'une action commune médecin-malade soit bénéfique.
Dans de nombreux cas il sera bon d'adjoindre une action psychothérapique à l'action des médicaments.

Mr BENAIM
Les psychologues sont des professionnels de la psychologie (bac+5) qui exercent en milieu privé ou institutionnel ; ils prennent en charge des personnes présentant des difficultés d'ordre psychique en l'occurrence la dépression avec évaluation du fonctionnement de la personne, aide au diagnostic par entretiens, tests etc.
Plusieurs orientations sont possibles, notamment : psychologue clinicien, psychothérapeute, psychanalyste en fonction de la spécialisation acquise.
Les psychothérapies peuvent se pratiquer en individuel ou en groupe.
Il existe une grande diversité de techniques que le thérapeute pourra proposer selon les stratégies les mieux adaptées au cas particulier.

Toute psychothérapie demande au patient une motivation suffisante et nécessaire pour réaliser un travail sur soi-même.

Parmi les nombreuses psychothérapies existantes, citons :
- les thérapies cognitives et comportementales
- les thérapies à dominante émotionnelles et corporelles
- les thérapies d'inspiration psychanalytique.



Rappelons enfin qu'il existe sur Marseille le RESEAU- DEPRESSION créé par le Pr Lançon et qui comprend des psychiatres hospitaliers et de ville, des médecins généralistes, des psychologues hospitaliers et de ville, des pharmaciens d'officine, des infirmiers libéraux, des assistantes sociales : il s'agit donc d'un réseau de soins coordonnés dont l'objectif est d'améliorer la prise en charge des troubles dépressifs.

2ème PARTIE :
Participation des associations : ARPSYDEMIO, CHRISTOPHE, DEP'AGIR, IMAJES.
Présence d'un représentant de PHOBIES-ACTION.

Madame Rose-Marie Villafranca-Guiraud présidente de l'association Christophe a évoqué la création d'une mallette pédagogique à promouvoir au sein des collèges, lycées etc.…afin de sensibiliser les jeunes face à ce fléau qu'est le suicide. Un film est également tourné pour que le message à faire passer soit encore plus fort et marque les esprits.

Madame Hélène Picon présidente de l'association Imajes a tenu à rappeler toutes les démarches qui sont faites pour aider les jeunes dans la détresse : une équipe de professionnels est gracieusement mis à la disposition des 12 -25 ans ainsi que de leurs familles et ce, dans la plus grande confidentialité.

Madame le Docteur Torrès présidente d'Arpsydémio, a reparlé de l'organisation de la S.I.S.M. 2010.
Les associations Arpsydémio, Christophe, Dép'agir vont créer avec d'autres un groupement d'associations « amies » qui pourront mettre en commun leur énergie, leur capacité à œuvrer pour des actions spécifiques ou communes.

Devant le succès de cette première conférence-débat et face à un public enthousiaste et motivé, nous nous donnons rendez-vous le 7 Octobre 2010 pour une nouvelle rencontre.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette demi-journée ainsi que les organismes qui nous aident financièrement.



L'encre bleue

Depuis longtemps me taraudait l'envie de mettre mes modestes compétences en écriture aux services des autres.

Sortant d'une activité bénévole qui me tenait souvent éloignée de chez moi, j'ai proposé mes services d'écrivain public à plusieurs structures en place. A ma grande surprise, cette activité n'intéressait strictement personne, on me proposait gentiment de faire plutôt de l'animation théâtrale très en vogue alors.

Il faut dire qu'à cette époque, il y a 16 ans de cela, on ne parlait quasiment pas – à part l'armée seule à continuer à détecter les personnes en difficulté – d'illettrisme et les écrivains publics avaient pratiquement tous disparus.

Un peu désemparée – mais pas découragée, loin s'en faut – je suis rentrée chez moi avec la ferme intention de créer ma propre association puisque personne ne voulait de nous. Le mari vice-président, la fille secrétaire, le fils trésorier et moi à la présidence et voilà l'Encre Bleue créée.

C'est très bien, l'idée concrétisée mais …?

Aucun subside, aucun moyen financier, aucune infrastructure pour mener à bien notre projet.

Je me suis retrouvée un jour à la Maison des Associations – tel était encore son nom à l'époque – pour prendre quelques conseils, je ne savais pas encore que nous allions vivre une belle histoire commune depuis plus de 16 ans.

Pour un coût dérisoire, la Maison des Associations nous a permis d'avoir un lieu pour créer la première permanence, avec tout autour un ensemble de service (accueil, photocopie, ordinateur…).

Nous avons bénéficié de leur savoir-faire en matière de conseils juridiques et financiers ainsi que de la promotion de l'association grâce à des manifestations comme le Forum des Associations.

La présence d'associations dans le même lieu a généré des interactions entre les associations oeuvrant avec le même public et permis de conjuguer nos expériences et nos compétences.

Tout cela sans parler de l'accueil qui nous a été réservé à tous les niveaux. Pour nous, comme pour toutes les autres associations, les agents de l'accueil sont le premier contact que les "usagers" ont avec les associations et nous ne redirons jamais assez notre gratitude à cette équipe pour leur patience souvent !

Ils sont la première clé de notre réussite à tous.

Je peux dire que sans la Cité des Associations, L'Encre Bleue n'aurait au pire jamais vu le jour et au mieux n'avait aucune chance de se développer et de perdurer.

Nous sommes fiers d'avoir fait partie de l'aventure de cette structure qui a toute notre reconnaissance et avec laquelle nous espérons bien continuer encore longtemps main dans la main.

Mylène GREFFEUILLE
Présidente de l'Encre Bleue









Pour tous renseignements :

L'encre bleue
93, La Canebière - Boîte N° 46 - 13001 Marseille
encre-bleue@encre-bleue.com
Tél. : 06 09 49 78 69

Acteurs & Citoyens

Incontournable canebiere

La canebiere : « elle fait le tour de la terre »…

Chers marseillais, acteurs & citoyens à marseille propose d'ici 2013 en partenariat avec les instances de la ville de marseile de redonner, à cette artère emblématique, son lustre perdu.

La canebiere souffre de sa mauvaise réputation nombre de marseillais n'y viennent plus ou rarement dans la journée et la quasi-totalité la déserte à la tombée de la nuit.

La promenade, les cinémas les cafés les restaurants sont ailleurs !

Si vous partagez notre point de vue, pour accompagner et réaliser ce projet qui nous est cher, nous vous demandons votre soutien, et plus, en nous rejoignant, une simple adhésion.

Toutes les idées novatrices seront étudiées, pour organiser et concrétiser la requalification de la canebiere connue dans le monde entier.

Ainsi les nombreux touristes en quête de découvrir la canebière légendaire et célèbre seront comblés et satisfaits de trouver cette belle avenue riche comme par le passé avec Ses brasseries, ses glaciers, ses restaurants, ses hôtels, ses librairies, ses cinémas, ses salles de spectacles : l'opéra, le gymnase, l'odéon, ses lieux de rencontre : le kiosque à musique, la bibliothèque, ses musées : le palais de la bourse, l'espace culture, le musée de la mode, ses boutiques aux spécialités typiquement marseillaises, la traditionnelle foire aux santons etc…

Une innovation : implanter le palais des événements sur l'esplanade léon blum à la place de la mairie 1/7, une cité des sciences et de l'industrie tournée vers l'avenir ouverte aux étudiants touristes et congressistes.

Le palais pourrait être ouvert aux développements des nouvelles technologies enjeu majeur du siècle.

Alors, n'hésitez plus pendant qu'il est encore temps, participez à la revitalisation de la canebiere, cette artère mythique qui est la signature de marseille en nous rejoignant :

Acteurs & citoyens à marseille,
cité des associations, 93 la canebière 13001 marseille
Courriel : contact@acteursetcitoyens.org
Tél. 04 91 73 26 86

Parole et Merveilles



L'association "Parole et Merveilles" est née en 1990. Elle fêtera bientôt ses vingt ans d'existence. Elle compte aujourd'hui 35 conteurs, tous bénévoles.

L'objectif : "améliorer les relations entre les générations et entre les cultures par la collecte, la recherche, la diffusion du patrimoine culturel de traditions orales et l'incitation à la création de textes." (texte du J.O. du 30 octobre 1990).

"Parole et Merveilles" s'adresse à tous les publics. Pour les enfants, cela commence dans les crèches, puis les maternelles, l'école élémentaire, les collèges, les lycées. On la rencontre aussi dans les centres aérés, les bibliothèques, à l'Alcazar par exemple, ou au Muséum d'Histoire Naturelle, pour des fêtes, des arbres de Noël, des anniversaires.

A la simple séance contée, s'ajoute parfois, la création collective d'un conte, l'entraînement à l'oralité. Ces interventions se font en étroite collaboration avec les enseignants.

Pour les adultes, les lieux de transmission sont également très nombreux :

Les maison de retraite (une trentaine chaque mois)
Les maison médicalisées : accueils de jour, hôpitaux,
Les fêtes : fêtes de quartier, nuits du conte, carnaval, qui accueillent tous publics
Centres sociaux

"Parole et Merveilles" participe aussi à l'animation d'évènements :

"Printemps du Livre", "L'île à livres", Arbre de Noël de Cassis, "Festival des soupes" à Bormes les Mimosas, pour ne citer que quelques exemples.

"Parole et Merveilles" répond à toutes les demandes, en adaptant son répertoire à chaque public.



La qualité de ses interventions est sa préoccupation constante.

C'est pourquoi l'association propose à ses membres des stages animés par des conteurs professionnels, répondant à leurs besoins de perfectionnement.

L'association organise aussi, une fois par an, un "stage d'initiation" au conte. Les participant explorent le conte, s'entraînent à l'art de conter. Ils peuvent ensuite décider, ou non de nous rejoindre.

Ce qui unit les conteurs de Parole et Merveilles c'est avant tout la passion pour ce monde merveilleux et le désir d'en transmettre la Magie !



Association Parole et Merveilles
Cité des Associations 93, la Canebière
Boîte 208 – 13001 Marseille
Tél. : 06 19 11 22 41



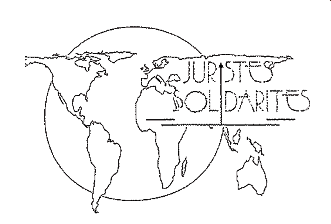
Juristes-Solidarités

La Cité des associations de Marseille et Juristes –Solidarités ont le meme âge : 20 ans. Depuis sa création en 1989, l'association Juristes-Solidarités est hébergée - son siège social - par la Cité des Associations, dont elle est membre adhérente.
Ce choix du siège social à Marseille découle de circonstances personnelles, un des fondateurs résidant dans la région, et symboliques pour une Organisation Internationale Non Gouvernementale Internationale (ONGI), Marseille est un carrefour situé au sud des Nords et au nord des Suds.
Depuis, la Cité des Associations et Juristes-Solidarités ont grandi ; plus ou moins facilement selon les années , la croissance étant ainsi faite, Juristes-Solidatités essayant de contribuer au développement de la Cité des Associations.
Par sa participation, meme si elle est modeste, à la vie de la Cité des Associations, Juristes-Solidarités, bien que reseau international, est dans son rôle local. En effet, depuis 1989, par une convention passée avec la ville de Marseille et la Cité des associations, Juristes-Solidarités assure tous les mois une permanence juridique sur la loi 1901, destinée principalement aux membres des associations adhérentes à la Cité des Associations et aux personnes désireuses de créer une association, future adhérente. La liste d'attente pour la consultation est l'expression d'un très grand besoin.
A cette permanence juridique,deux objectifs pricipaux :
- situer, faire connaître le sens fondamental et les possibilités de la loi 1901 ; l'expérience le démontre, peu de personnes, y compris les militants associatifs, la connaissent totalement ;
- répondre aux questions précises et aux preocupations des personnes qui viennent consulter.
A souligner, que les permanences sont l'occasion d'un émerveillement pour celui qui l'assure devant, non seulement la diversité des personnes mais aussi, par la multitude et la richesse des projets de celles et ceux qui cherchent une structure juridique pour les porter.
L'Association loi 1901 est dans la plupart des initiatives la structure juridique adéquate. Ce n'est pas un hasard. La loi 1901, simple dans sa rédaction, dans sa conception et dans sa réalisation est une loi bien faite. De telles lois sont de plus en plus rares. En effet, prescrivant une seule obligation, principale être deux au minimum (pas de maximum), elle pose un grand principe fondamental et constitutionnel, la liberté d'association, à partir duquel chacune et chacun va se situer. En fait ,elle donne un cadre juridique, un espace de liberté, permettant toutes initiatives et, dans lequel on décide de faire, de ne pas faire, avec qui et comment, comment on va s'organiser, se relationner, etc.
Ainsi, ce cadre juridique peut aussi bien etre rempli par des passionnés du jeu de boules, d'autres sports, que l'informatique, des loisirs, de la culture, de la santé, de la solidarité locale, internationale etc. Cette loi est donc bien faite, car posant un principe fondamental, il n'est pas nécessaire d'en faire une pour chaque nouvelle initiative, ce qui hélas serait la tendance législative actuelle. C'est pourquoi, ceux qui pensent que la loi 1901 doit être changée ou modifiée se trompent, tout au moins, ceux qui sont sincères car d'autres qui le sont moins ont des arrière-pensées de réduire la liberté d'association ou de la taxer, prenant prétexte de quelques dérapages, bien moins nombreux pourtant dans le secteur associatif qu'ailleurs.
L'espace associatif est un espace constitué par des groupes où chaque membre a des droits et des obligations, c'est un formum de participation à la vie de la cité ; la structure associative loi 1901, adaptée aux préoccupations des gens, réalisée par eux, ancrée dans la société civile, est un lieu privilégié d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté, dans la tradition de la société française, des valeurs de solidarité et d'engagement, tradition qui valorise la société civile et insite sur l'action décentralisée et concrète.

Jean DESIGNE
Fondateur de Juristes-Solidarités



Siège
Juristes Solidarités
Cité des Associations
93, la Canebière, boîte 16113001 Marseille
barbaroux@orange.fr



Léo Lagrange

L'association Léo Lagrange travaille sur le territoire marseillais depuis de nombreuses années.
En lien avec le projet de notre fédération, notre association souhaite :
Donner aux hommes les moyens de construire eux-mêmes leur avenir, d'accorder à la connaissance et à l'action citoyenne.
Faire progresser le développement de la culture, des loisirs et de toutes les activités éducatives.
Contribuer au rapprochement et à la promotion des hommes et des femmes dans un esprit de comprehention
Promouvoir l'économie sociale au service de l'Homme
Au quotidien, notre fédération oeuvre auprès de ses habitants.
Dans le cadre d'une Délégation de Service Public avec la Ville de Marseille, notre association gère les Maisons pour tous.
Centres sociaux Kalliste, la Granière, Panier/Joliette, Belle de Mai, Saint Louis, Echelle Treize, l'Olivier Bleu et la Maison de Tous à Frais Vallon.
Ces differents équipements, en fonction des territoires, proposent des Accueils de loisirs, sans hebergements, des Haltes garderies, de l'accompagnement à la scolarité, des activités culturelles et de loisirs.
L'intergénérationnel n'est pas oublié, de nombreuses activités avec les publics séniors sont organisées.
Au dela de cette délégation, notre association gère deux plates formes de service Public sur les quartiers du Panier, et du Canet. Equipements qui ont pour objectif de rapprocher et d'accompagner les usagers dans leurs différentes démarches auprès des services publics.
Un dernier dispositif est géré par notre fédération sur Marseille : un point d'appui à l'accès au "x" étangers financés par l'état et la Politique de la Ville.
Cette action permet au public étranger de bénéficier d'un accompagnement dans l'accés de leurs droits.
Par ailleurs, notre association gère un secteur Vacances et un secteur Formation Volontaire (BAFA/BAFD)
Le sport fait aussi parti des activités proposées par ntore fédération.

Aide et Assistance Personnalisées

a fêté en octobre son dixième anniversaire
10 ans d'actions solidaires

En 10 ans, notre association a beaucoup évolué. Elle a créé de nouvelles activités, regroupées en « pôles », aidé à la création d'entreprises et d'associations, comme, en 2002, « MAROUA PROMOTION HUMAINE », impliquée dans le développement du Nord Cameroun.

En mai 2004, après presque 5 ans d'activités sociales, nous avons aussi développé un pôle édition sous la dénomination « AAPEDITION », une maison d'édition et de conseils aux auteurs, en partenariat avec les Éditions Universelles qui éditent des livres numériques.

En mars 2005, ce fut au tour du pôle « soutien à l'économie » avec pour objectif le soutien à la création d'entreprises, en assistant particulièrement les créateurs bénéficiaires des minima sociaux à ne pas se retrouver dans une situation plus difficile pendant et après la création qu'avant celle-ci, spécialement en cas d'échec.

Mais le cœur de notre fondement a toujours été le même : aider nos adhérents, les conseiller et leur permettre de s'épanouir...

En 10 ans, notre association a aidé plus de 800 familles à sortir de situations souvent précaires. Intervenant notamment auprès des propriétaires, des maisons de crédits, des huissiers, des administrations, EDF, GDF, etc., dans le respect des droits et des devoirs de chacun. En constituant aussi les dossiers de surendettement auprès de la banque de France et ceux de restructuration financière auprès de partenaires tels que « Partners finances » ou « Rouaix finances , par exemple.

Aujourd'hui, effectivement, personne n'est à l'abri de la spirale du surendettement, tout le monde peut tomber dans le piège, recevoir des mises en demeure, tomber malade ou perdre son emploi. Ces différentes situations déclenchent des problèmes en chaîne au point où les personnes qui les subissent, ne maîtrisant pas les rouages du système, financier en particulier, n'arrivent plus à s'en sortir.

Beaucoup d'associations viennent en aides aux familles, mais très peu apportent une aide concrète. Nous les aidons, au contraire, à s'en sortir concrètement en examinant l'ensemble des différentes solutions afin de maîtriser ou de restructurer le budget familial et, en priorité, faire face aux dépenses fixes.
Nous parvenons ainsi à sortir les familles de situations dramatiques comme les expulsions, les interdits bancaires, la honte !

Nous soutenons chacun dans ses problèmes quotidiens, dont les questions financières sur les prêts Permanents (Revolving, Réserves de crédit ou permanents), Cartes de crédit rechargeable, Découverts, Prêts à la consommation, bancaires, immobiliers, travaux personnels, Prêts relais immobilier – lorsqu'il y a trop de crédits –, dans les situations de Surendettement, de fin de mois difficile, d'interdit d'émettre des chèques (FCC) ou de crédits (FICP), mais également dans le rachat de crédits, la Renégociation et les procédures judiciaires ou d'huissier, tout en assurant à chacun la CONFIDENTIALITÉ.

Nous sommes en mutation permanente et nous adaptons souvent avec une longueur d'avance sur notre temps …



« Assister, accompagner, épauler, aider les personnes dans leurs démarches. »

Pour tous renseignements suplémentaires

Contact : Association AAP

Tél. 06.62.29.60.91 ou 06.14.69.17.32

Mail : associationaap@free.fr

Site : www.associationaap.org

Siège social et permanence :
Cité des associations, boîte n° 18
93, la Canebière – 13001 MARSEILLE



Bonjour,
A l'heure où les lycées regorgent de cas de violences sexuelles faites aux jeunes filles avec manipulations vers des viols collectifs et la prostitution de quartier ; à l'heure où des parents nous signalent la quasi disparition de grands adolescents, où de jeunes marseillaises en fugue sont hébergées en urgence dans des foyers après avoir été traquées par des réseaux qui les incitent à se prostituer ; à l'heure où nous recevons l'appel d'une personne qui s'arrache à ses chaînes de 4 ans de prostitution en Belgique où la prostitution est dite libre mais où les proxénètes forcent la dose d'héroïne jusqu'à les rendre inutilisables ; à l'heure où des filles de l'Est coincées dans les bordels d'Espagne (où des ados de Marseille se précipitent) risquent tout pour en fuir ; à l'heure où des militants du Mouvement du Nid rencontrent dans les rues de Marseille des filles épuisées par les clients et menacées par les proxénètes… Il n'est pas inutile de passer quelques heures pour se dire : au fait que pensons nous de la prostitution ? Et que pouvons nous faire ? Car nous le pouvons !
Vous êtes invités à passer un peu de temps avec le Mouvement du Nid si les dates ci-jointes vous conviennent.
Et si elles ne vous conviennent pas, manifestez vous quand même !

Louis CLAVIER
responsable de la délégation
du Mouvement du Nid de Marseille.

LE MOUVEMENT DU NID
06 89 97 16 86

2 rue de la Loubière
13006 MARSEILLE

paca-13@mouvementdunid.org
www.mouvementdunid.org

La banalisation de la prostitution : ce que les élus et les citoyens doivent savoir...

Comprendre les enjeux sociaux et politiques de la prostitution.

La prostitution ?
Un métier comme un autre.
Le proxénétisme ?
Une source de revenus en passe d'être légitimée.
Insidieusement, la banalisation fait son œuvre dans les esprits mais aussi dans les textes internationaux.
Il y a urgence.
Urgence d'affirmer les raisons de ne pas se laisser prendre au piège. Urgence de rappeler des exigences éthiques.
Le discours moderniste sur la prostitution
En matière de prostitution, des mots nouveaux s'insinuent dans les discours. Leur "modernisation" n'est pas innocente...
Les "travailleurs sexuels" font une entrée massive dans les travaux des chercheurs et les textes internationaux. Le choix du terme part peut-être d'un bon sentiment ; sans doute exprime-t-il la volonté de marquer du respect pour les personnes, le souci de ne pas exclure.
En réalité, il aboutit à la normalisation de la prostitution, à l'évacuation de toute réflexion de fond sur le sujet.
L'interrogation éthique que soulève la prostitution, les atteintes aux droits humains qu'elle met en jeu sont dissoutes dans les péripéties du vocabulaire, remplacées par la connotation "travailleur" qui légitime l'idée superficielle d'un métier comme un autre. La banalisation de cette expression fait le jeu des partisans de la légalisation de la prostitution.
Le "service sexuel" est un terme de plus en plus répandu. Il accrédite l'idée que le sexe/marchandise est une donnée indiscutable de l'économie moderne, il fait de la prostitution un "emploi de proximité". La sexualité elle-même, comme les êtres humains, est aujourd'hui "chosifiée", "marchandisée". Ayant perdu une grande partie de sa valeur symbolique, elle est réduite à une fonction hygiénique.
Toute notion morale - au sens large - est évacuée des termes, au profit de la seule dimension économique. Et l'économie étant devenue la seule loi, l'autorité suprême de nos sociétés, qui s'aviserait - sous peine de passer pour rétrograde - de discuter ?
Ces mots sonnent la fin de tout questionnement, de toute prise de conscience sur un phénomène qui, faut-il le rappeler, est assimilé à l'esclavage par l'ONU [1]. Ils donnent également à penser que la prostitution n'est qu'un comportement individuel, une simple expression de la liberté sexuelle.
Prostitution "libre"
L'affirmation tonitruante - en particulier sur les plateaux de télévision - de "liberté" de se prostituer occulte quatre réalités essentielles :
le rôle de l'énorme industrie qui pousse femmes, enfants, jeunes gens à la prostitution, et dont la philanthropie n'est pas le but...
les souffrances qui sont le lot des personnes prostituées, souffrances subies dans le silence et l'indifférence.
la responsabilité des clients, pour qui l'argent est un moyen de se dédouaner, d'acquérir un droit à l'irresponsabilité et à l'indifférence vis-à-vis d'autrui. "J'ai payé, j'ai tous les droits."
la responsabilité de la société tout entière qui tolère, voire encourage cette exploitation quotidienne, croissante et généralisée, au nom de mythes et d'idées fausses.
Une phrase du sociologue François de Singly se révèle sur cette question singulièrement éclairante : "L'un des excès de cette société purement individualiste naît du fait que la logique individualiste occulte les rapports de force."
Précisément, le consentement individuel - ou prétendu tel (qu'est-ce donc que le "consentement" à sa propre exploitation ?) - ne saurait suffir à justifier un système d'exploitation. Que certaines personnes soient parvenues à préserver un relatif espace de "liberté" à l'intérieur de l'apartheid ou de l'esclavage, ne constitue en aucune manière la justification de l'apartheid ou de l'esclavage...
Ce "choix" individuel s'appuie sur une idée de la liberté qui fait le jeu de la loi du plus fort et de la loi du profit ; qui fait en un mot le jeu du proxénétisme en lui donnant plus de sécurité et de légitimité qu'il n'en a jamais rêvé. La prostitution "libre" relève, non de la liberté, mais du libéralisme.
Ce que cache la modernisation du discours
Récupérée par le système marchand, la libération sexuelle a en partie abouti à faire de la sexualité un objet qui s'achète et se vend : pornographie, messageries, saunas, salons de massage, presse spécialisée... et bien sûr prostitution.
Le développement d'un gigantesque marché
Tous ces "produits" sont désormais présentés comme des conquêtes d'une sexualité libérée. La "morale" n'a plus son mot à dire. Seuls les marchés imposent leur loi.
Ces marchés représentent des enjeux financiers considérables. S'il est difficile d'évaluer le chiffre d'affaires de la prostitution, on estime qu'il pourrait atteindre une dizaine de milliards de francs annuels en France. On sait qu'il est en constante augmentation, de même que le marché de la pornographie (plus de 8 milliards de dollars aux USA en 1996).
Comme tout marché, celui de la prostitution n'a qu'un objectif : se développer. Pour cela, il lui faut créer de nouveaux besoins (le tourisme sexuel en est un parfait exemple), mais aussi élargir l'offre et la de-

mande. Après avoir diversifié la première -femmes, enfants, jeunes hommes - l'industrie de la prostitution cherche aujourd'hui à étendre la seconde : ainsi, certains eros-centers allemands espèrent attirer des femmes clientes.

Si ce phénomène est encore anecdotique, il est d'une grande habileté : l'exploitation des femmes, fondement de la prostitution, est ainsi noyée dans leur accès au même "droit" que les hommes. L'exploitation généralisée de tous par tous prend alors les apparences de l'égalité et profite magistralement au grand marché libéral.

Afin de prospérer, ce gigantesque marché s'appuie sur une savante récupération du discours permissif en vogue dans les années 70. Comme le dit fort justement Jean-Claude Guillebaud dans son livre récent "La tyrannie du plaisir" :

"Du sex-shop au catalogue de VPC, de la sous-culture du porno vidéo à celle d'Internet ou du minitel rose, nul ne propose ses services ni ses produits sans les accompagner d'un "prêche" libéré qui emprunte sa thématique publicitaire à la vulgate révolutionnaire d'avant-hier. Le "merchandising" du sexe répand une version racoleuse, cauteleuse, pour ne pas dire crapuleuse, des professions de foi des années 70."

Ainsi toute intervention contre le commerce prostitutionnel ou pornographique est-il condamné comme un signe de puritanisme. "Les plus naïfs se laisseront abuser par ce tapage publicitaire travesti en protestation progressiste."

Jean-Claude Guillebaud a raison de l'affirmer : "Là se révèle la véritable obscénité de notre société contemporaine".

La légitimation du proxénétisme

L'usage d'un nouveau vocabulaire, allié à l'idéologie du Tout Économique, aboutit à faire entrer le proxénétisme dans le champ de la libre et normale entreprise. Les "managers" ou "entrepreneurs du sexe" trouvent aujourd'hui leurs lettres de noblesse. Tout est bon pour faire marcher l'économie. Système habile, le proxénétisme s'est adapté avec cynisme aux nouveaux modes de vie et de communication, de l'avion dégriffé à l'Internet.

Mais, plus subtilement, il est parvenu à récupérer, et dévoyer, pour son plus grand profit, des idées dans l'air du temps : la liberté de disposer de son corps devient ainsi la liberté de se prostituer...

Un "droit", conquête qui doit aller dans le sens de la promotion de la personne, est invoqué pour une exploitation et une dégradation.

En passe d'être banalisé, le proxénétisme, il est bon de le rappeler, est lié au trafic de drogue, au trafic d'armes, au grand banditisme. Des réseaux d'une extrême brutalité sévissent plus que jamais en Europe et dans le monde.

La légitimation de la demande des clients

Nos sociétés trouvent encore normal, au moment même où elles luttent contre toutes les autres formes d'abus sexuels, que les hommes aient droit, au nom de l'argent, à l'accès au corps et au sexe de l'autre.

Si ces sociétés continuent de montrer du doigt les personnes prostituées (malgré tous les discours de tolérance), si elles s'émeuvent (rarement) des agissements des proxénètes, elles jugent légitime le comportement des clients...

Tant que cette légitimité ne sera pas remise en cause, le monde de la prostitution prospérera et les trafiquants ne cesseront pas leurs lucratifs agissements...

Le discours publicitaire

Un envahissant discours publicitaire célèbre aujourd'hui l'obligation du plaisir, présenté quelles qu'en soient les modalités sous les dehors d'une libération. Il exalte le culte du jetable, de la satisfaction immédiate et individuelle, et l'idée que l'on peut tout avoir pour de l'argent.

Plus directement, la publicité n'est pas avare d'images "libérées" et tentantes de la prostitution, ni d'invitations à consommer des corps. Alliée objective du marché prostitutionnel, elle pousse -c'est son rôle - à la consommation.

Une récente publicité pour des lentilles de contact avait pour slogan : "Je m'en sers, puis je les jette". Placé dans la bouche d'une avenante jeune femme, il ne renvoyait certes pas à des lentilles mais à un usage "moderne" d'hommes réduits à leur tour à l'état d'objets...

Pourquoi refuser la prostitution ?

Parce qu'elle est une violence

La prostitution institutionnalise les rapports de violence et de domination. Elle équivaut à une ritualisation sociale de la violence, en sacrifiant une partie des individus pour - soi-disant - protéger l'autre, à travers le mythe de la prostitution regulatrice des viols.

Le milieu de la prostitution est un monde parallèle où la violence et la peur sont omniprésentes.

Fermé sur soi, chacun des protagonistes du rapport prostitutionnel transforme l'autre en objet manipulable, d'où les risques latents de violence. Violence des proxénètes, violence des clients, violence des personnes prostituées circulent à l'intérieur d'un circuit fermé et se nourrissent mutuellement. La barbarie, les actes de torture sont une dimension inséparable de la logique prostitutionnelle. Acheter le sexe comme une marchandise est la porte ouverte au sadisme et aux perversions.

Parce qu'elle est fondée sur des rapports d'inégalité et de domination

Domination des hommes sur les femmes, des adultes sur les enfants, des riches sur les pauvres, des pays du Nord sur les pays du Sud.

Parce qu'elle repose sur l'exploitation des détresses et des carences affectives

On ne se prostitue pas par hasard, mais en réponse à un itinéraire personnel douloureux, lié à des difficultés socio-économiques et à la rencontre de personnes ou de groupes relais permettant l'entrée dans la prostitution.

La grande habileté du système prostitutionnel consiste à récupérer ces malaises, ces détresses -y compris ceux des clients - pour les intégrer dans le circuit de l'argent et en faire du profit.

Les bénéficiaires réels ne sont, bien entendu, ni la personne qui se prostitue, ni le client, plus ou moins floués l'une et l'autre, mais bien le proxénétisme, à tous les niveaux du système.

Le système prostitutionnel met en jeu une exploitation en chaîne : de la personne prostituée par le client, du client par la personne prostituée, des deux par le proxénétisme.

Parce qu'elle constitue, dans le silence, une violation des droits humains élémentaires :

Égalité, dignité, interdiction des abus sexuels, de la torture, etc...

Parce qu'elle est rétrograde, qu'elle nuit à l'évolution du statut des femmes et des rapports hommes - femmes

Le système prostitutionnel demeure le vecteur privilégié du mépris contre les femmes. "Putain", "pute" reste l'injure suprême. La femme continue d'y apparaître comme éternelle servante, soumise au service sexuel, figée dans son rôle le plus traditionnel, sans expression aucune de son propre plaisir et de son propre désir.

Réduite à son sexe, elle est renvoyée à sa fatalité de toujours, l'anatomie comme destin, raison majeure du mépris et de la haine des hommes. Sa sexualité est niée, celle de l'homme réduite à sa plus simple expression.

A l'heure où les femmes bataillent pour être pleinement intégrées à la société, pour entrer au Parlement, la prostitution contribue à les maintenir dans la marginalité et les sous-statuts. En France, les maisons closes ont été supprimées (1946) à l'heure où le droit de vote a été accordé aux femmes.

La lutte d'aujourd'hui pour la parité ne saurait aboutir pleinement sans la lutte contre la prostitution.

Miroir grossissant des rapports hommes - femmes tels qu'ils existent dans la société, la prostitution contribue à les maintenir dans des schémas figés. Elle répand et entérine des idées falsifiées sur la sexualité féminine et masculine : femme éternellement disponible, besoins masculins irrépressibles, ce dernier mythe ayant longtemps servi d'argument pour justifier le viol.

La prostitution accrédite l'idée d'un accès au corps féminin, et maintenant masculin ou enfantin, qui serait un droit conféré par l'argent, un "service" normalement dû. Elle enferme l'homme dans un rôle traditionnel, où il se défend d'une rencontre réelle avec la femme, fait la démonstration de son pouvoir, et se dégage du risque de la rencontre et de la réciprocité. Les

hommes et les femmes restent figés dans l'ignorance réciproque, le mépris, voire la haine. En encourageant la prostitution, nos sociétés perpétuent l'inégalité des rôles sexuels et bloquent toute évolution vers une sexualité réciproque.

Enjeux européens et propositions françaises

Il existe aujourd'hui un fort courant - essentiellement représenté par la Hollande - qui vise à légaliser la prostitution et à dépénaliser le proxénétisme. Ce groupe de pression joue un rôle important dans les débats du Parlement Européen et du Conseil de l'Europe.

Son habileté est d'avoir imposé dans les textes internationaux l'idée de "prostitution forcée", accréditant celle d'une "prostitution libre", qui serait un choix individuel. En prétendant lutter contre le "trafic", elle cherche surtout à légitimer la prostitution : ne dénoncer que les cas d'extrême violence ou d'extrême abus revient en effet à absoudre la contrainte, la violence et l'abus qui sont le fondement même de la prostitution.

Face à cette défense de la "prostitution libre", la France, qui a ratifié la Convention de 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation d'autrui, réaffirme aujourd'hui sa position abolitionniste. Elle refuse toute réglementation de la prostitution, et interdit et réprime le proxénétisme sous toutes ses formes.

Mais son combat s'annonce difficile : par exemple, dans le Traité Constitutionnel Européen proposé en 2005, il n'était nulle part fait mention de la prostitution ni du trafic des êtres humains qui l'alimente...

Défendre une éthique

Pour le respect de l'autre

Les grandes avancées de la société reposent sur une reconnaissance grandissante de l'autre comme sujet. La prostitution entérine l'ignorance de l'autre et la difficulté à communiquer.

Loin d'empêcher les viols, en réalité en nombre croissant, elle encourage la violence sexuelle en répandant l'idée que le corps d'autrui est un produit qu'il est possible de s'approprier ; si ce n'est par la contrainte, du moins par l'argent.

Elle compromet toute avancée vers la réciprocité en matière de sexualité. La sexualité se construit dans le rapport à autrui, elle n'est pas une simple modalité du rapport à soi-même. Le philosophe Kant notait déjà que la jouissance du corps de l'autre n'est acceptable qu'à la condition de la réciprocité.

Pour la non-commercialisation du corps humain

Le corps humain est inaliénable. Les lois françaises sur la bioéthique en interdisent la commercialisation. Les organes, par exemple, sont dit indisponibles.

Elles précisent que le consentement des personnes ne suffit pas à valider ces actes.

En vertu de ces principes clairs, la location du sexe pose question. Mais la complaisance de la société, la force du tabou, les intérêts des clients, rendent pour le moment le débat impossible.

Le refus de la réduction du corps à l'état d'objet manipulable et commercialisable, la promotion de l'intégrité de l'être humain et de rapports humains dans l'égale dignité et l'égale liberté de chaque partenaire, sont des exigences éthiques. Le corps humain est inaliénable.

Pour préserver des valeurs de civilisation

Le refus de la prostitution est inséparable de tous les combats pour la dignité et la liberté de la personne. Face aux barbaries de la soumission sans réserves à l'économie, il constitue un engagement humaniste pour le XXIe siècle.

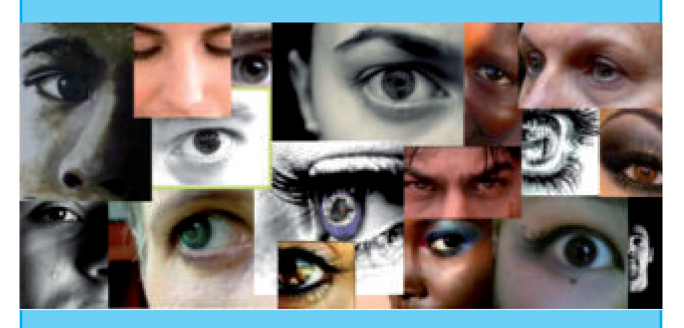
En guise de conclusion

L'heure est venue de sortir de la complaisance, du silence complice. D'opérer un véritable réveil, à l'aube, non seulement d'un nouveau siècle, mais d'un nouveau millénaire. Non, la prostitution n'est pas un problème marginal concernant des marginaux. C'est une réalité qui nous engage tous, hommes et femmes, parce qu'elle est au cœur des rapports sociaux, parce qu'elle soulève des questions fondamentales : le corps, le sexe, l'argent, le pouvoir...

Dossier réalisé par Claudine Legardinier, paru dans Prostitution et Société n°121 / avril-juin 1998.

[1] Groupe de Travail sur l'Esclavage de la Commission des Droits de l'Homme, 1974.

NOTRE PERCEPTION DE LA PERSONNE PROSTITUÉE ?



Le Mouvement du Nid cherche à mettre en lumière les causes et les conséquences de la prostitution.

La prostitution est une violence faite aux femmes et aux hommes qui n'est pas une fatalité. Elle a des causes sociales et culturelles sur lesquelles on doit agir.

Le Mouvement du Nid agit dans plusieurs directions :
- le contact auprès des personnes prostituées,
- la prévention auprès des jeunes,
- la formation de travailleurs sociaux et d'acteurs sociaux,
- et la sensibilisation du grand public.

Chacun ou chacune peut trouver sa place de bénévole pour agir au sein de ce mouvement.

Si vous êtes intéressé par le sujet, nous vous invitons à nous contacter.

Louis Clavier,

Quelques Témoignages

La société ne croit pas en nous. Elle ne croit pas dans notre désir de vivre autre chose que la prostitution. Elle ne croit pas dans nos possibilités. Elle nous a marqué d'infamie, une fois pour toutes. Elle nous attend à chaque tournant pour nous lancer au visage ce que nous avons été.

Evelyne

Il y a un moment terrible : quand la personne sort de la voiture et retourne toute seule sur le trottoir.

Un client anonyme

Ce qu'on fait ici, ça nous mange intérieurement, ça nous bouffe tout entier. Je crois qu'on est tous dépressifs. On peut rigoler, avoir le sourire mais on l'a pas vraiment au fond de soi.

Alexandre

Toutes nous voulons faire autre chose ; mais il y en a qui ne savent pas le dire, qui n'osent pas le dire et surtout qui n'y croient plus.

Marcelle

Chers amis du Mouvement du Nid qui m'avez aidée à 'faire le pas'. Vous avez eu confiance en moi. Vous m'avez crue quand je vous ai dit : « Je veux arrêter ». Cette confiance, je ne l'oublierai jamais, m'a propulsée en avant.

Florence

Les Amis du Vietnam



Nés au Vietnam, enfant ou petit enfant de parents vietnamiens, d'un parent vietnamien, Marseille a su nous accueillir, nous respecter comme tant d'autres avant et tant d'autres après.
C'est ainsi qu'en juillet 2000, afin de poursuivre cet idéal d'échange et de partage, plusieurs d'entre nous ont créé l'Association « les Amis du Vietnam ».

L'objectif principal de l'association est de faire découvrir et maintenir l'identité culturelle vietnamienne, et, de promouvoir l'entraide par des actions de solidarité et d'échange avec le Vietnam ».

L'Association regroupe aujourd'hui 80 membres désireux de :
Faire connaître la culture vietnamienne et les coutumes et traditions.
Développer l'apprentissage de la langue vietnamienne,
Créer des actions de solidarité et d'échange avec le Vietnam.
Les activités proposées par l'Association, s'articulent autour de :
Apprentissage et perfectionnement de la langue Vietnamienne
Cet atelier propose 5 groupes de niveaux différents, pour permettre aux adhérents de converser et d'échanger avec leurs familles et amis, notamment lors de leurs voyages au Vietnam.

Cours de cuisine
Permettre à toutes et à tous d'apprendre à cuisiner les préparations classiques et traditionnelles vietnamiennes.

Cet Atelier est dispensé une fois par mois, et se termine par un repas associatif avec dégustation des mets cuisinés.
Le Têt : nouvel an asiatique
ß La préparation et la fabrication des banh chung sont prévues sur 4 jours et permettent à tous les membres, leurs familles et amis de confectionner le traditionnel gâteau spécialement confectionné à l'occasion du Têt.

ß Un repas est organisé pour permettre d'être tous réunis avec sa famille. Pour respecter les traditions, cette réunion est animée par divers spectacles réalisés par les membres de l'Association et d'autres groupes vietnamiens, tels que la Danse de la Licorne, des danses vietnamiennes, démonstration d'arts martiaux, musique et chants …

RENCONTRES ET ECHANGES AUTOUR DU VIETNAM D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Notre démarche principale est de permettre de développer un véritable carrefour d'échanges et d'amitié à travers :
- des manifestations culturelles et associatives : projection de photos, documentaires, film ou vernissage des carnets de voyage, …

ACTIONS DE SOLIDARITE AVEC LE VIETNAM
Les fonds collectés au cours des activités, des manifestations - Marché de Noël, loto, vide grenier, repas,…- nous permettent de financer des actions de solidarité au Vietnam. Ces actions sont réalisées soit directement, soit en partenariat avec d'autres Associations :
- Maison d'enfants, orphelinat
- Ecole pour enfants handicapés
- Avec les organismes suivants : Amicale des francophones de Ho Chi Minh Ville, l'Association Coup de Pouce Vietnam Hanoi.



Nous avons pu ainsi aider à financer : les scolarités pour des enfants déficients auditifs et déficients intellectuels, du matériels scolaire et pédagogique, une action de formation d'état diplômante pour la conduite d'engins poids lourds, de l'accueil de personnes âgées démunies et de personnes handicapées pour les périodes d'hiver, l'équipement de matériels médicaux et spécialisés, une opération de reboisement pour des ethnies minoritaires, …

Toutes ces actions ont été possibles et ne pourront se poursuivre qu'avec l'aide de tous : les membres actifs, la Cité des Associations de la Ville de Marseille, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône…



Contact :

La Présidente :
Marie-Thérèse Aubert
Tél. 06 68 51 22 94

La Secrétaire Générale :
Marie-Jeanne Valentin
Tél.06 10 82 42 25

Site : http://www.lesamisduvietnam.fr/
e-mail : lesamisduvietnam@yahoo.fr

IKEBANA

Art floral japonais

Ecole Provence Ikebana Club

Aix en Provence / Calas / Marseille / Pertuis

L'Ikebana, Art Floral Japonais, si particulier dans sa forme dépouillée est un hymne à la pureté et à la noblesse des sentiments.
On utilise peu d'éléments mais placés dans une parfaite harmonie les uns par rapport aux autres.

L'Ikebana permet à chacun de transposer dans le bouquet, ses goûts, son énergie, ses sentiments.

C'est en découvrant progressivement les moyens qui permettent de se perfectionner que l'on entre peu à peu dans la profondeur et la sensibilité de cet Art.

« En dehors des techniques indispensables à cet Art, il y a la découverte de la nature au fil des saisons, son éternel renouvellement, le monde merveilleux des fleurs et des plantes permettant de découvrir l'harmonie indispensable à tous.. »





Annik Howa Gendrot
Grand maître de l'Ecole Ohara

Si l'Art floral vous intéresse,
des cours sont donnés par

Monique Levantis,
Maître de l'Ecole Ohara

Quartier Malespine 84 120 Pertuis
04 90 79 07 78
06 03 11 68 42
kikyomoki@orange,fr

Les cours ont lieu deux fois par mois
à Aix en Provence, Calas ,

Aix en Provence
lundi de 14h à 17h et
vendredi de 17h30 à 19h30
Maison de la Vie Associative
Le Ligourès
Place Romée de Villeneuve
Calas
mardi de 14h à 17h
Oustau per touti
Marseille
jeudi de 14h à 16h30
Cité des Associations
93 La Canebière
Pertuis
Samedi 9h à 12h30
chez Monique Levantis

Consulter notre site Internet
www.provenceikebanaclub.fr



Protection et la Défense de l'Environnement
http://cprovence-ecologie.site.voila.fr/

L'OBJET
Promouvoir les valeurs de l'Ecologie et les mettre en pratique. Sensibiliser la population au tri sélectif par des actions d'Ecocitoyenneté.

LES ACTIVITES
Organiser des Itinéraires Nature sur site, pour la sensibilisation à l'envi-ronnement. Réunions / débats liés à l'écologie, expositions.

PERMANENCE
Une fois par mois à la Cité des Associations et sur rendez-vous.

CONTACT
Marie-Thérèse NEHMÉ (la Présidente)
cprovence.ecolo@voila.fr

Tri Sélectif

Trier,c'est recycler !









Utiliser mieux ! Jeter moins !
Sensibiliser son entourage à l'éco-geste !

agenda

le petit repère

magazine de la cité des associations
I Janvier 2010 I n°44

Journées info-conseil

Les dates des permanences 2010
vendredi 29 janvier
vendredi 26 février
vendredi 26 mars
vendredi 26 avril
vendredi 28 mai
vendredi 25 juin
vendredi 30 juillet
vendredi 24 septembre
vendredi 29 octobre
vendredi 19 novembre
Vendredi 17 décembre
Tous les derniers vendredis de chaque mois des spécialistes sont à votre disposition gratuitement sans rendez-vous.

Juridique (la journée) Juristes Solidarités :
Jean DESIGNE
La loi 1901 des Associations :
Informations juridiques sur la création, le fonctionnement, les activités, les actions en justice, les responsabilités de l'association et des dirigeants, la dissolution d'une association…

Artistique (l'après-midi) ARCAS :
Gérard LEGRAND
Informations sur les spécificités culturelles des associations (le partenariat, le montage des dossiers de subvention, les obligations sociales et fiscales, l'organisation de manifestations et l'emploi).

Gestion - Budgets - Subventions AGODIS (l'après-midi) : Hector JARA
Informations sur les démarches de demandes de subventions et aide au montage des dossiers.
Informations dans les domaines de la gestion financière et des budgets.

Administratif (la journée) :
Roland HAMELIN
Pôle ressource, orientation des associations (conditions, démarches, statuts pour la création d'une association).

Comptabilite (la journée)
Ordre des experts-comptables :
Informations sur la tenue des comptes, les documents de fin d'année, les nouvelles règles fiscales.

URSSAF (matinée) :
Faciliter les démarches à l'embauche avec le Chèque Emploi Associatif, dispositif facultatif et gratuit. Information d'ordre général.

Gestion administrative - ADIES 13 (matinée) :
Aide au développement des initiatives économiques associatives culturelles et sociales.

Le Piles (Pôle d'Initiatives Locales d'Economie Solidaire) accompagne toute personne et collectif ayant envie de développer une initiative solidaire à structurer leur projet et permet de s'inscrire dans une logique de réseaux sur le territoire de Marseille.

B.A.BALEX intervient auprès de porteurs de projets et des structures de l'économie sociale et solidaire pour leur apporter un éclairage juridique sur les questionnements qu'ils peuvent se poser sur le montage de leur projet.

Ces structures font parti du Réseau d'Accompagnement Marseillais des Structures de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le stand vous permet d'obtenir des informations relatives à l'économie solidaire, d'être mis en relation avec les acteurs locaux de l'économie solidaire, d'avoir un premier regard sur votre projet associatif et alternatif et d'avoir des pistes d'accompagnement correspondant à vos besoins.



Galerie d'exposition

Dans le cadre de la fête du bénévolat 2009 se tiendra du 28/12 au 30/01les " Portraits de bénévoles" en galerie d'exposition. Mme ZOUAGHI et la Cité des Associations remercient l'ensemble des bénévoles qui donnent deux mêmes pour le bien de tous.
Horaires du lundi au samedi de 10h à 18h
Renseignements 04 91 55 33 37

Du Lundi 21/04 Au lundi 30/04
Blue Marine
Le titre de notre exposition est "Intermed'île, sous la surface". Se sont des photographies sous-marines des espèces que l'on peut rencontrer non loin de Marseille. De plus, un lien sera fait avec le voyage en Méditerranée réalisé par Roland et Maïa.
Les heures d'ouverture au public sont de 13h à 17h30 du 16 au 27 février (sauf le dimanche).
Tél: 06.09.150.160

Dates à retenir

Le mardi 26 janvier 2010
Commission des usager *à 18h*
"La parole vous est donnée"

Le petit repère

«Outil de liaison» entre les Associations adhérentes - Magazine gratuit

Directeur : Simone Couret
Responsable : Marie-Christine Guillaume
Mise en page : Anouck Fakirian
Rédaction : Anouck Fakirian

Prochaine parution : Mars 2010
Personne à contacter : Anouck Fakirian
aafakirian@mairie-marseille.fr
Tél. : 04 91 55 27 62

Direction Générale des Affaires Sociales et de la Solidarité Urbaine
Direction de la Vie Associative et de l'Animation Urbaine
Cité des Associations
93, La Canebière - 13001 Marseille - 04 91 55 39 50



